

# Rapport annuel

au 31 décembre 2024

# LBPAM FUNDS compartiment: TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR

Action C, Action D, Action E, Action I, Action GP, Action L, Action MH

FORME JURIDIQUE DE L'OPCVM

SICAV de droit français

**CLASSIFICATION** 

Actions internationales

Document public

# **Sommaire**

# Rapport du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration Rapport sur le gouvernement d'entreprise Orientation des placements Rapport de gestion

# **Comptes annuels**

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

# Certification du contrôleur légal des comptes

# Rapport du Conseil d'Administration

# Composition du Conseil d'Administration

# Président

#### M. Vincent CORNET

Directeur des développements stratégiques LBP AM

# Administrateurs

#### M. Guillaume LASSERRE

Directeur de la Gestion LBP AM

## La Banque Postale Asset Management

Représentée par Mme Mathilde SAUVE DUTRAY Directeur du Développement et Marketing LBP AM

# Directeur Général

#### M. Vincent CORNET

Directeur des développements stratégiques LBP AM

# Commissaire aux comptes

# Cabinet KPMG

Représenté par Mr Amaury COUPLEZ

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

# Rapport sur le gouvernement d'entreprise

# LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DANS TOUTE SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Au titre de l'article L225-37-4 du Code de commerce, sont présentés ci-après les mandats des administrateurs de la SICAV. Les informations relatives aux mandats et fonctions exercées durant l'exercice ont été transmises à la SICAV par chaque mandataire social, sous sa seule responsabilité.

Sociétés	Mandats	Fonction exercée	Démission/ échéance au
Vincent CORNET			
SA à Directoire LBP AM	Membre du Directoire	Directeur des développements stratégi	ques
SA Tocqueville Finance	Directeur général	Néant	
SICAV LBPAM Funds	Président du Conseil d'administration,	Néant	
	administrateur et Directeur général		
SICAV LBPAM SRI Human Rights	RP de LBP AM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Responsable Actions Euro	RP de LBP AM, administrateur	Néant	
SA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Directeur général délégué	Néant	
Guillaume <b>LASSERRE</b>			
SA à Directoire LBP AM		Direceur de la gestion	
SICAV LBPAM FUNDS	Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM SRI HUMAN RIGHTS	Directeur général	Néant	
Mathilde <b>SAUVE DUTRAY</b>			
SA à Directoire LBP AM		Directeur du Développement et Marke	eting
SICAV LBPAM FUNDS	RP de LBP AM, administrateur	Néant	
SA Tocqueville Finance	Administrateur, Membre du comité d'a	audit Néant	
SAS Easybourse	Administrateur	Néant	



# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONVENTIONS, AUTRES QUE CELLES PORTANT SUR DES OPÉRATIONS COURANTES ET CONCLUES À DES CONDITIONS NORMALES, INTERVENUES, DIRECTEMENT OU PAR PERSONNE INTERPOSÉE, ENTRE, D'UNE PART, L'UN DES MANDATAIRES SOCIAUX OU L'UN DES ACTIONNAIRES DISPOSANT D'UNE FRACTION DES DROITS DE VOTE SUPÉRIEURE À 10 % DE LA SICAV ET, D'AUTRE PART, UNE AUTRE SOCIÉTÉ DONT LA SICAV POSSÈDE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

NÉANT

DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET DE POUVOIRS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

NÉANT

# ORGANE CHOISI POUR EXERCER LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

Le conseil d'administration a choisi un mode de direction avec cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

# Orientation des placements

#### **CLASSIFICATION**

Actions Internationales

Degré d'exposition minimum du Compartiment aux actions internationales: 60 %.

# **DÉLÉGATION DE LA GESTION FINANCIÈRE**

LBP AM a délégué à La Financière de l'Echiquier, la gestion financière partielle du portefeuille du Compartiment afin de faire bénéficier les actionnaires de l'expertise de La Financière de l'Echiquier en matière de gestion active de portefeuilles composés d'actions.

Ainsi, LBP AM a délégué à La Financière de l'Echiquier, à l'exclusion de toute autre opération et de tout autre actif:

- les achats et ventes d'actions (à l'exclusion des droits de vote attachés aux actions) répondant aux caractéristiques prévues à la rubrique « Actions » ci-après et les achats et les ventes de titres intégrant des dérivés sur actions;
- les souscriptions / rachats de parts ou actions d'OPCVM et de FIA;
- les instruments dérivés listés, de type futures ou options sur actions ou indices actions, conclus à des fins de couverture et/ou d'exposition sur actions/indices actions et répondant aux caractéristiques prévues à la rubrique « Instruments dérivés ».

LBP AM conserve la gestion des actifs autres que ceux visés ci-dessus. Les détails et conditions de cette délégation sont définis contractuellement.

## **OBJECTIF DE GESTION**

L'objectif de gestion du Compartiment est double:

- chercher à offrir aux investisseurs, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance liée à un portefeuille composé d'actions d'entreprises européennes de toutes tailles de capitalisation et dont une part importante de l'activité relève directement de la thématique environnementale; et
- poursuivre un objectif d'investissement durable en investissant dans des émetteurs exerçant une activité ayant pour but de développer des technologies propres ou d'améliorer la protection de l'environnement, selon l'analyse de la Société de Gestion et du Délégataire de Gestion Financière. Toutefois, le Compartiment ne bénéficie pas du Label ISR.

# INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le Compartiment n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Par ailleurs, compte tenu de l'orientation du Compartiment, la stratégie de gestion ne se prête pas à l'exercice de comparaison à un indice de référence. Toutefois, à titre exclusivement indicatif, le Compartiment pourra être comparé avec l'indice Stoxx Europe 600. Cet indice est représentatif d'une gestion qui serait exclusivement investie sur l'ensemble des secteurs des marchés actions européens.

Le Compartiment est géré activement. L'indice Stoxx Europe 600 est utilisé *a posteriori* comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'attention des investisseurs est ainsi attirée sur le fait que cet indicateur de référence ne pourra refléter l'objectif de gestion du Compartiment. En raison du caractère spécialisé de la gestion du Compartiment sur les valeurs relevant de la thématique environnementale, la composition du portefeuille ne cherchera pas à reproduire la composition de l'indicateur de référence.

L'indice Stoxx Europe 600 est un indice large (600 valeurs) représentatif des marchés actions européens. Il est calculé à partir d'un panier composé de valeurs boursières européennes, pondérées par les capitalisations boursières. Les actions entrant dans la composition de cet indice sont sélectionnées sur leur capitalisation boursière, leur volume de transaction et leur secteur d'activité. L'indice s'efforce de respecter une pondération par pays et par secteur d'activité afin de refléter au maximum la structure économique européenne. L'indice Stoxx Europe 600 inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent.



# STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

## STRATÉGIES UTILISÉES

Le choix des titres se fait en deux étapes: la première consiste à analyser un univers de valeurs (ci-après, l'« **Univers d'Analyse** ») à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR), afin d'atteindre un taux de sélectivité de 20 % minimum, et la seconde vise à sélectionner les titres, dont certains pourraient ne pas être inclus dans l'Univers d'Analyse, selon des critères financiers et extra-financiers tels que décrits ci-après. Malgré cette stratégie ISR, le Compartiment ne bénéficie pas du Label ISR.

1. L'Univers d'Analyse, constitué des valeurs qui composent l'indice Stoxx Europe Total Market Index <sup>1</sup>, est analysé à partir de critères d'investissement socialement responsable (ISR), afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la Société de Gestion et du Délégataire de Gestion Financière, et ainsi de déterminer le seuil de sélectivité à respecter.

Cette analyse se fonde sur une notation élaborée et fournie par LBP AM et sur l'expertise interne des gérants du Délégataire de Gestion Financière. LBP AM applique, selon une pondération propre à chaque secteur, les 4 piliers suivants:

- La gouvernance responsable: ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein de chaque émetteur (par exemple, pour des entreprises: évaluer l'équilibre des pouvoirs, la rémunération des dirigeants ou encore l'éthique des affaires);
- La gestion durable des ressources: ce pilier permet par exemple d'étudier pour chaque émetteur les impacts environnementaux et le capital humain (par exemple, qualité des conditions de travail, gestion des relations avec les fournisseurs);
- La transition énergétique: ce pilier permet par exemple d'évaluer pour chaque émetteur sa stratégie en faveur de la transition énergétique (par exemple, démarche de réduction des gaz à effet de serre, réponse aux enjeux de long terme):
- Le développement des territoires: ce pilier permet par exemple d'analyser pour chaque émetteur sa stratégie en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières.

Le Délégataire de Gestion Financière utilise la notation LBP AM comme un outil quantitatif d'aide à la décision, de façon à exclure les valeurs les moins bien notées. La méthodologie mise en place par la Société de Gestion permet de réduire les biais, notamment capitalistiques ou sectoriels, qui seraient de nature à pouvoir améliorer artificiellement la note par le jeu de décisions d'allocations.

La liste d'exclusions de la Société de Gestion sert de second filtre. En effet, un comité d'exclusion, propre à la Société de Gestion, établit une liste d'exclusions après analyse des controverses ou allégations ESG, définies notamment comme des violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. La liste d'exclusions inclut également certains émetteurs appartenant à des secteurs controversés comme par exemple le tabac, les jeux d'argent et le charbon selon les critères définis par la Société de Gestion.

Après application de ces deux filtres (comité d'exclusion et note quantitative), l'Univers d'Analyse est épuré de 20 % de valeurs sur la base de considérations extra-financières (valeurs les moins bien notées et/ou exclues), de manière à définir l'univers d'investissement ISR du Compartiment (ci-après, l'« **Univers Réduit** ») (approche dite « en sélectivité », qui correspond à une intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion).

Ensuite, le Délégataire de Gestion Financière et la Société de Gestion procèdent chacun à leur propre analyse qualitative des émetteurs. Le cas échéant, le Délégataire de Gestion Financière peut proposer une modification de la note quantitative, modification soumise à approbation par un comité *ad hoc* de LBP AM. La Société de Gestion et le Délégataire de Gestion Financière restent ainsi seuls juges de l'opportunité d'un investissement et de la qualité extra-

L'indice Stoxx Europe Total Market Index (TMI) représente la région de l'Europe de l'Ouest dans son ensemble. Avec un nombre variable de composants, il couvre environ 95 % de la capitalisation boursière flottante dans 17 pays européens: Allemagne, Autriche, Belgique, Pologne, Danemark, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse et Royaume-Uni. L'indice Stoxx Europe Total Market Index (TMI) inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent. L'indice Stoxx Europe Total Market est calculé et publié par son administrateur Stoxx, Ltd. L'indice Stoxx Europe Total Market Index est utilisé par le Compartiment au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil. L'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet suivant: https://www.stoxx.com/indices. Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

financière des émetteurs, qui est exprimée selon une note finale comprise entre 1 et 10 – la note ISR de 10 représentant une forte qualité extra-financière et celle de 1 une faible qualité extra-financière.

2. Au terme de cette analyse, la Société de Gestion et le Délégataire de Gestion Financière sélectionnent les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières.

La stratégie d'investissement du Compartiment consiste dans un premier temps à sélectionner, au sein de l'Univers Réduit, les émetteurs dont une partie de l'activité² répond aux thématiques environnementales (les « Émetteurs Thématiques Environnementales »), selon l'analyse de la Société de Gestion et du Délégataire de Gestion Financière. Il s'agira notamment de sociétés appartenant aux secteurs de l'eau, des énergies renouvelables (hydraulique, éolienne, photovoltaïque, biomasse, etc.), du retraitement des déchets et plus généralement de toute société exerçant une activité ayant pour but de développer des technologies propres ou d'améliorer la protection de l'environnement, selon l'analyse de la Société de Gestion et du Délégataire de Gestion Financière.

Les principales thématiques environnementales identifiées sont: les énergies renouvelables (solaire, éolien, stockage, etc.), le transport et la mobilité durables (transports collectifs, covoiturage, véhicules électriques, etc.), les bâtiments verts (isolation,

<sup>8 9</sup> chauffage, compteurs intelligents, éclairage, etc.), l'économie circulaire (recyclage, tri des déchets, traitements de l'eau, etc.), les services et solutions environnementaux (efficacité énergétiques, technologies vertes, audits environnementaux, etc.), l'agriculture et l'alimentation soutenables (gestion des forêts, agro-écologie, alimentation bio, etc.). Cette liste n'est pas exhaustive, elle est enrichie en fonction des opportunités nouvelles répondant à des enjeux environnementaux, selon l'analyse de la Société de Gestions et du Délégataire de Gestion Financière.

Une large majorité des valeurs correspondant à cette thématique étant des sociétés de petite capitalisation (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros au moment de l'achat) ou de moyenne capitalisation (sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 500 millions et 5 milliards d'euros au moment de l'achat), le portefeuille pourra être constitué jusqu'à 100 % maximum d'entreprises de petite ou moyenne capitalisation.

L'objectif est, dans un second temps, de sélectionner parmi les Émetteurs Thématiques Environnementales, ceux présentant un potentiel de croissance future tout en tenant compte de la valorisation par rapport au marché et au secteur, selon l'analyse de la Société de Gestion et du Délégataire de Gestion Financière. Une analyse des qualités intrinsèques de la société et de son management est réalisée. Sont privilégiées les sociétés gagnant des parts de marchés dans leur secteur, et qui disposent d'une stratégie de développement interne et/ou externe qui a déjà fait ses preuves.

Pour la poche déléguée au Délégataire de Gestion Financière, les valeurs seront choisies à l'issue du travail de recherche financière et extra-financière (selon les trois critères ESG) effectué en interne par les équipes concernées du Délégataire de Gestion Financière. Ce dernier prend ainsi en compte de manière simultanée et systématique:

- le critère « Environnement », au titre duquel il est notamment tenu compte des éléments suivants: les émissions de3 CO2 scope 1 & 2 (à noter que la Société de Gestion a choisi de ne pas intégrer le scope 3 en raison de problèmes d'accessibilité et de fiabilité des données sur ledit scope 3 et plus largement en raison du manque de comparabilité des données entre sociétés), la quantité de déchets générés et recyclés, etc.;
- le critère « Social », au titre duquel il est notamment tenu compte des éléments suivants: le turnover des employés, le pourcentage de femmes au sein du management, le nombre d'accidents, etc.;
- le critère « Gouvernance », au titre duquel il est notamment tenu compte des éléments suivants: le pourcentage d'administrateurs indépendants au conseil d'administration, aux comités de nomination et de rémunération, la part des femmes au conseil ou encore la mise en place d'un dispositif anti-corruption, etc.

Source: Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).



<sup>2</sup> Au moins 20 % du chiffre d'affaires ou de l'EBITDA de ces émetteurs est consacré à une ou plusieurs des thématiques environnementales telles que précisées ci-dessus.

<sup>3</sup> Émissions directes de gaz à effet de serre (ou « scope 1 »): émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple: combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasse, etc.

Émissions à énergie indirectes (ou « scope 2 »): émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.

Autres émissions indirectes (ou « scope 3 »): les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète, comme par exemple: l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions, etc.

Les titres sont sélectionnés principalement au sein de l'Univers Réduit; ils peuvent également être sélectionnés, en dehors de l'Univers Réduit et de l'Univers d'Analyse, sur les marchés des actions européennes, dans la limite de 10 % de l'actif net du Compartiment et sous réserve que ces titres respectent les contraintes ISR définies ci-avant et qu'ils disposent d'une note ISR meilleure que celle correspondant aux seuils fixés dans le cadre de l'approche afin d'assurer que la capacité de ces titres à déformer le calcul est limitée. La Société de Gestion et le Délégataire de Gestion Financière s'assureront que l'Univers d'Analyse retenu constitue un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du Compartiment.

En tout état de cause, le portefeuille est constitué en permanence à 90 % de son actif net (calculé sur les titres éligibles à l'analyse extra-financière: actions et titres de créances émis par des émetteurs privés et quasi-publics) de titres ayant fait l'objet d'une analyse extra-financière. Bien que les titres d'États fassent l'objet d'une évaluation ESG, les résultats de l'évaluation ne sont pas pris en compte de manière mesurable dans la stratégie ISR décrite ci-dessus; ces titres d'États peuvent représenter 25 % maximum de l'actif net du Compartiment. Les investissements dans les titres d'États sont réalisés à partir d'analyses internes de la qualité financière et extra-financière des émetteurs. Celles-ci s'appuient sur des analyses de stratégistes macro-économiques, d'analystes financiers et d'analystes ISR.

# **TECHNIQUES ET INSTRUMENTS UTILISÉS**

## 1. Actifs (hors dérivés intégrés)

#### Actions

En sa qualité de Compartiment éligible au PEA, le portefeuille est investi au minimum à 75 % en titres de sociétés et en parts ou actions éligibles au PEA. Les émetteurs de titres éligibles au PEA ont établi leur siège social est établi dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen (EEE) non membre de l'Union européenne ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale.

Le Compartiment est en permanence exposé au risque actions à hauteur de 60 % minimum de l'actif net et dans la limite de 120 % de l'actif net du Compartiment. Le Compartiment sera principalement exposé sur les actions ou titres assimilés de sociétés de l'EEE auquel s'ajoutent la Suisse et le Royaume-Uni. Ces titres sont principalement émis par des sociétés dont les émetteurs ont leur siège social dans les pays précités et peuvent être libellés dans toute devise des pays dans lesquels les émetteurs on leur siège social.

Si la zone géographique privilégiée est l'EEE auquel s'ajoutent la Suisse et le Royaume Uni, comme indiqué ci-dessus, une diversification géographique pourra être obtenue en s'exposant sur les pays de l'OCDE hors Europe. L'exposition aux actions émises par des émetteurs hors EEE est limitée à 25 % de l'actif net.

Les titres sont sélectionnés selon les critères présentés dans la stratégie d'investissement.

#### ■ Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le Compartiment peut exposer entre 0 % et 25 % de son actif net sur des titres de créance et autres instruments du marché monétaire, libellés dans une devise d'un pays membre de l'OCDE (titres à taux fixe, taux variable, taux révisable ou indexés).

Ces titres sont soit des emprunts gouvernementaux, soit des émissions du secteur privé.

Les titres retenus ont une notation minimale BBB-/Baa3 (catégorie "Investment Grade") en application de la méthode de Bâle (laquelle prévoit qu'en cas de notation du titre par les principales agences existantes (Standard & Poor's, Moody's, Fitch), la note d'agence retenue est (i) la note la plus basse des deux meilleures, si le titre est noté par trois agences au moins; ou (ii) la moins bonne des deux notes, si le titre n'est noté que par deux agences; ou (iii) la note délivrée par l'unique agence qui aura noté le titre, si le titre n'est noté que par une seule agence) ou une notation jugée équivalente par la Société de Gestion, sous réserve de l'éligibilité de l'émetteur au regard de l'analyse interne du profil rendement/risques du titre (rentabilité, crédit, liquidité, maturité).

Le Compartiment pourra également détenir, dans la limite de 10 % de l'actif net, des titres non notés ou "non Investment Grade" (notation inférieure à BBB-/Baa3) ou de notation jugée équivalente par la Société de Gestion.

En cas d'absence de notation de l'émission, la notation de l'émetteur ou du garant se substituera à cette dernière en intégrant le niveau de subordination de l'émission si nécessaire. Les titres non notés devront bénéficier d'une évaluation interne par la Société de Gestion du Compartiment.

La cession d'un titre de créance ne se fonde pas exclusivement sur le critère de ses notations et repose également sur une analyse interne des risques de crédit et des conditions de marché.



#### Parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissements de droit étranger

Le Compartiment pourra investir jusqu'à 10 % de son actif net, en parts ou actions d'OPCVM français ou européens et/ou FIA de droit français, dans des fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger respectant les critères prévus à l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier, ces OPC pouvant être cotés ou non (tels les ETF ou *trackers*<sup>4</sup>). Ces OPC pourront présenter notamment les caractéristiques suivantes:

- OPC monétaires,
- OPC investis dans des instruments de titrisation,
- OPC spécialisés sur des zones géographiques, des secteurs ou des styles de gestion.

Ces OPC peuvent être gérés par la Société de Gestion ou une société liée (en ce compris La Financière de l'Echiquier) et/ou les sociétés de gestion du groupe AEGON. Ces OPC peuvent être notamment spécialisés sur les stratégies de gestion auxquelles le Compartiment n'a pas recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement. Cette diversification restera accessoire et a pour but de créer de la valeur ajoutée, dans un cadre de risque maîtrisé.

S'il ne s'agit pas d'OPC gérés par la Société de Gestion, des disparités d'approche sur l'ISR peuvent exister entre celles retenues par la Société de Gestion du Compartiment et celles adoptées par la société de gestion gérant les OPC externes sélectionnés. Par ailleurs, ces OPC n'auront pas nécessairement une approche ISR. En tout état de cause, la Société de Gestion et le Délégataire de Gestion Financière du Compartiment privilégieront la sélection d'OPC ayant une démarche ISR compatible avec la philosophie de la Société de Gestion.

Ces diversifications restent accessoires et ont pour but de créer de la valeur ajoutée.

#### 2. Instruments dérivés

Les instruments dérivés peuvent être utilisés afin de mettre en œuvre des stratégies de couverture, d'exposition (positive ou négative), auxquelles le Compartiment a recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement.

#### Ainsi les risques sur lesquels le gérant pourra intervenir:

Risque action, change et taux.

# ■ Natures des interventions de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion:

L'ensemble de ces instruments est utilisé par la gestion afin de prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer aux risques liés aux secteurs de l'environnement et aux zones géographiques.

#### ■ Nature des instruments utilisés:

- Futures et options sur actions ou indices actions sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, swaps de gré à gré à des fins de couverture ou d'exposition sur les actions ou indices actions.
- Futures, swap et options de change sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et change à terme à des fins de couverture, ou d'exposition sur les devises.
- Futures et options de taux sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et swaps de taux à des fins de couverture ou d'exposition sur taux.

#### ■ Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion:

L'utilisation des instruments financiers à terme est effectuée:

- dans la poursuite de l'objectif de gestion;
- pour procéder à des ajustements de collecte, notamment en cas de flux importants de souscriptions et de rachats sur l'OPCVM;
- afin de s'adapter à certaines conditions de marchés (mouvements importants de marché, meilleure liquidité ou efficience des instruments financiers à terme par exemple).

La couverture du risque actions se fera dans la limite d'une exposition minimale aux marchés actions de 60 % de l'actif net du Compartiment.

Le risque de change non couvert auquel est exposé l'investisseur ne dépassera pas 20 % de l'actif net du portefeuille. La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100 % de l'actif net du Compartiment.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 125 % de l'actif net.

FCP, SICAV ou instruments équivalents émis sur le fondement de droit étranger répliquant soit en direct, soit par investissement les valeurs composant un indice (par exemple: FTSE MTS Global, FTSE MTS 5-7 ans, FTSE MTS Inflation Linked...) et négociables en continu sur un marché réglementé.



Les instruments dérivés sont utilisés de façon totalement discrétionnaire, sans mise en place de stratégies systématiques.

# 3. Titres intégrant des dérivés

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le Compartiment peut également investir, dans la limite de 10 % de l'actif net, dans des titres intégrant des dérivés (bons de souscription, warrants, etc.), sur taux, actions, change et indices.

## 4. Dépôts d'espèces

Le Compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur les dépôts, essentiellement à des fins de gestion de sa trésorerie, dans la limite de 25 % de l'actif net.

# 5. Emprunts d'espèces

Le Compartiment peut emprunter auprès de son dépositaire, de manière temporaire, jusqu'à 10 % de son actif net en espèce pour faire face à des opérations liées à ses flux (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats,etc.).

## 6. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

## ■ Nature des opérations utilisées:

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille, le Compartiment peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres (des opérations de prises et mises en pension livrées contre espèces, des opérations de prêts et emprunts de titres).

# ■ Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion:

Ces opérations ont vocation à assurer l'objectif de gestion et notamment à permettre la saisie d'opportunité sur les marchés en vue d'améliorer la performance du portefeuille, d'optimiser la gestion de la trésorerie ainsi que les revenus du Compartiment.

## ■ Types d'actifs pouvant faire l'objet de ces opérations:

Les actifs pouvant faire l'objet de ces opérations sont des titres éligibles à la stratégie d'investissement (actions, titres de créance et instruments des marchés obligataire et monétaire) tels que décrits ci-dessus.

#### ■ Niveau d'utilisation envisagé et autorisé:

Le Compartiment peut intervenir sur des opérations de cession(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif et sur des opérations d'acquisition(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif.

Le niveau d'utilisation envisagé sur les opérations de cession temporaire et sur les opérations d'acquisition temporaire sera, pour chacune d'entre elles, inférieur à 20 % de l'actif net.

#### Critères déterminant le choix des contreparties:

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêts lors du recours à ces opérations.

Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "frais et commissions".

Les contreparties utilisées dans le cadre d'opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont des établissements financiers ayant leur siège social dans l'OCDE et de notation minimale BBB- au moment de l'exécution de la transaction.

#### ■ Rémunération :

Des informations complémentaires figurent à la rubrique "Frais et commissions".

# 7. Contrats constituant des garanties financières

Le Compartiment peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières, en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues en garantie uniquement dans des parts ou actions d'OPC « monétaires court terme », dans des obligations d'État de haute qualité, dans des prises en pension de titres éligibles à la stratégie d'investissement ou en dépôts auprès d'établissement de crédit.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes:

- Qualité de crédit des émetteurs: les garanties financières reçues en titres sont soit des obligations d'État de l'OCDE, soit des obligations supranationales, soit des obligations sécurisées (sans limite de maturité);
- Liquidité: les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents;
- Corrélation: les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie;
- Diversification: le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net;
   l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 % de l'actif net;
- Conservation: toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire du Compartiment ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

Conformément à sa politique interne de gestion des garanties financière, la Société de Gestion détermine:

- Le niveau de garantie financière requis; et
- Le niveau de décote applicable aux actifs reçus au titre de garantie financière, notamment en fonction de leur nature, de la qualité de crédit des émetteurs, de leur maturité, de leur devise de référence et de leur liquidité et volatilité.

La Société de Gestion procèdera, selon les règles d'évaluation prévues dans ce prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties reçues sur une base de prix de marché (*mark-to-market*). Les appels de marge seront réalisés conformément aux termes des contrats de garantie financière.

# **PROFIL DE RISQUE**

Le Compartiment relève de la classification « Actions Internationales ». De ce fait, il comporte principalement des risques liés à ses investissements sur ces marchés actions.

Les principaux risques associés aux investissements et techniques employées par le Compartiment et auxquels s'expose l'investisseur sont:

- **Risque de perte en capital**: le Compartiment n'offre pas de garantie en capital; il existe un risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque action**: en raison de son objectif de gestion, le Compartiment est exposé au risque actions. Ainsi, si les marchés actions auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du Compartiment peut baisser. Plus particulièrement, une baisse des marchés d'actions de la zone euro peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.
  - L'exposition du Compartiment au risque actions Internationales est au minimum de 60 % et au maximum à 120 %.
- Risque lié aux investissements sur les petites et moyennes capitalisations: l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Compartiment peut détenir à titre principal des actions de petites capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros au moment de l'achat) et moyennes capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 500 millions et 5 milliards d'euros au moment de l'achat). En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces valeurs peuvent présenter des risques de volatilité, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Compartiment plus importante et plus rapide.
- **Risque lié aux thématiques environnementales**: compte tenu de son univers d'investissement et du domaine d'activités des entreprises sur lesquelles il est investi, le Compartiment est susceptible d'être impacté par les variations des secteurs liés au thème de l'environnement.
- Risque de change limité à 20 % maximum: il provient du risque de baisse des différentes devises des titres en portefeuille par rapport à la devise référence du portefeuille, l'euro. Cette exposition peut être réduite par l'utilisation des différents instruments financiers présentés dans le cadre de la stratégie d'investissement. Cependant, une dépréciation des devises sur lesquelles le portefeuille est investi par rapport à l'euro pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.



- **Risque de taux**: il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. Il est mesuré par la sensibilité. En période de hausse des taux d'intérêt, la valeur liquidative du Compartiment pourra baisser de manière significative.
- **Risque de liquidité**: le risque de liquidité, qui peut survenir à l'occasion de rachats massifs d'actions du Compartiment, correspond à la difficulté à déboucler des positions dans des conditions financières optimales.
- **Risque de crédit**: en cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des titres de créances dans lesquelles est investi le Compartiment baissera; cette baisse pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de durabilité: tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de l'exposition du portefeuille, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment: 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires. Des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés dans le processus de gestion du portefeuille afin de prendre en compte les risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement.

Les risques accessoires associés aux investissements et techniques employées sont les suivants:

- Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres: le Compartiment est exposé au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.
  - Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison) et des risques opérationnels (risque de règlement livraison).
- Risque lié à la détention de titres dont la notation est basse ou inexistante: le Compartiment se réserve la possibilité de détenir des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation des "titres à haut rendement / high yield" (titres présentant un risque de défaut plus élevé et une volatilité plus importante) peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.
- Risque spécifique aux instruments de titrisation (ABS, etc.) par le biais d'investissement dans des OPC eux même investis en instruments de titrisation: pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous- jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

# **DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE**

La durée de placement recommandée est au minimum de 4 ans.



# Rapport de Gestion

# INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPCVM

- Le 01/04/2024: Dans le cadre de l'opération de fusion-absorption de la société Tocqueville Finance S.A. au sein de la société La Financière de l'Echiquier, changement du délégataire de gestion financière du Compartiment.
- Le 17/12/2024: Suite au passage du label ISR V3, il a été décidé d'abandonner le label ISR. En revanche, ils conservent les contraintes du label ISR V2.

# **COMMENTAIRE DE GESTION**

#### Contexte économique et financier de l'année

La période sous revue a été à nouveau marquée par une forte volatilité.

Pendant le 1<sup>er</sup> trimestre, le Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis a progressé de + 7,6 %, porté par des chiffres économiques plutôt rassurants, des publications de résultats solides au premier trimestre et l'idée selon laquelle les banques centrales en ont fini avec le cycle de resserrement monétaire entamé en mars 2022.

Le deuxième trimestre a eu une performance plus mitigée car la politique a commencé à créer de la volatilité avec les élections européennes, ce qui a déclenché la dissolution choc du gouvernement français et les élections législatives subséquentes. Dans ces circonstances, le Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis a progressé de + 1,1 %.

Le troisième trimestre a été marqué par des publications solides et la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis, ce qui a aidé les marchés à progresser, en particulier les secteurs plus cycliques. Le Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis a progressé de + 2,6 % pendant cette période.

Le 4° trimestre a été marqué, à partir de mi-octobre, par les élections américaines. La vague rouge républicaine a provoqué des sorties nettes de capitaux d'Europe, les investisseurs augmentant leur exposition aux actions américaines. Le Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis a reculé de - 2,6 % sur le trimestre pour finir l'année avec une performance de + 8,8 %.

Le biais thématique du fonds a été un détracteur de la performance relative: parmi les secteurs les plus performants de l'année, notons en particulier l'assurance, les services financiers, les media, les télécommunications, les voyages et loisirs absents de l'univers d'investissement.

La performance du secteur industriel, le plus important dans notre univers d'investissement, a été relativement volatile au cours de l'année en raison du bruit provoqué par les différents événements politiques et leur effet potentiel sur les économies.

#### **Gestion du Compartiment**

En 2024, Tocqueville Environnement ISR a sous-performé le Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis principalement en raison de la forte hausse des secteurs de la Finance (+ 25,9 %) et des Services de Communication (+ 15,8 %) dans lesquelles le fonds ne peut pas investir en raison de son biais thématique. La victoire de Trump aux États-Unis a également provoqué des sorties nettes de capitaux d'Europe, les investisseurs augmentant leur exposition aux actions américaines.

D'autre part, l'exposition importante du portefeuille au secteur Industriel a contribué positivement à la performance relative.

Pendant l'exercice nous avons maintenu notre sélectivité, privilégiant des fortes convictions ayant des prévisions de croissance visible et des perspectives de moyen et long terme solides.

Parmi les plus fortes hausses de l'année notons en particulier Prysmian (+ 50 %), Schneider Electric (+ 32 %), Nexans (+ 30 %) ou Saint Gobain (+ 28 %). À l'inverse, la performance du fonds a été pénalisée par la baisse d'EDPR (- 48 %), SOITEC (- 47 %) ou l'absence de SAP (+ 69 %). L'effet allocation a été négatif (- 95 bps) et la sélection de titres a été neutre (+ 1 pb).



## **PERFORMANCES**

L'indice de référence est Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis

Performances	SICAV – Action C	Indice de référence
Sur 1 an	5,70 %	8,78 %
Sur 3 ans	-12,22 %	12,03 %
Sur 5 ans	26,15 %	37,15 %

Performances	SICAV – Action GP	Indice de référence
Sur 1 an	6,64 %	8,78 %
Sur 3 ans	-9,93 %	12,03 %
Sur 5 ans	31,76 %	37,15 %

Performances	SICAV – Action D	Indice de référence
Sur 1 an	6,29 %	8,78 %
Sur 3 ans	-11,73 %	12,03 %
Sur 5 ans	26,86 %	37,15 %

Performances	SICAV – Action L	Indice de référence
Sur 1 an	5,96 %	8,78 %
Sur 3 ans	-11,56 %	12,03 %
Sur 5 ans	27,77 %	37,15 %

Performances	SICAV – Action E	Indice de référence
Sur 1 an	5,86 %	8,78 %
Sur 3 ans	-11,82 %	12,03 %
Sur 5 ans	27,10 %	37,15 %

Performances	SICAV – Action MH	Indice de référence
Sur 1 an	6,84 %	8,78 %
Sur 3 ans	-9,56 %	12,03 %
Sur 5 ans	_	_

Performances	SICAV – Action I	Indice de référence
Sur 1 an	6,75 %	8,78 %
Sur 3 ans	-9,65 %	12,03 %
Sur 5 ans	32,33 %	37,15 %

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

# **RISQUE GLOBAL**

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

# PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	71 912 507,66	99 964 560,79	171 877 068,45
OSTRUM SRI CASH Z (C/D) EUR	12 199 168,17	47 750 088,77	59 949 256,94
SEGRO PLC LN GBp	14 541 915,23	24 303 746,22	38 845 661,46
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA SQ EUR	21 877 668,60	6 192 611,15	28 070 279,75
ASML HOLDING NV NA EUR	18 077 150,90	8 766 376,84	26 843 527,74
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NA EUR	14 398 602,54	11 115 515,52	25 514 118,06
LEGRAND SA FP EUR	14 365 459,05	10 397 816,46	24 763 275,51
MICHELIN (CGDE) FP EUR	5 640 482,85	15 426 152,15	21 066 635,00
HALMA PLC LN GBp	18 836 095,21	199 969,49	19 036 064,70
EDP RENOVAVEIS SA PL EUR	498 512,90	17 073 252,32	17 571 765,22

#### **EFFET DE LEVIER**

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 125,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 135,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- -100,00 % selon la méthode de l'engagement,
- -98,83 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

# QUOTE-PART D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES AU PEA (ART. 91 QUATER L DU CGI ANNEXE II)

En moyenne, la quote-part d'investissement en titres éligibles au PEA a été d'environ 79,58 %.

# CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

La SICAV relevant de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, de plus amples informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales de la SICAV sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport de gestion.

# INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)):

Le fonds n'a eu ni recours aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT), ni aux Total Return Swap (TRS).

# **OPCVM: INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés / Identité des contreparties à ces transactions financières dérivés / Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Au cours de l'année sous revue, l'OPC n'a pas eu recours à des produits dérivés.

A fin décembre 2024, il n'y avait pas de dérivé OTC dans le portefeuille.

## **DISTRIBUTION DES DIVIDENDES**

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions C (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/06/22	2022	Néant	Néant	Néant
31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions D (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible * à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/06/22	2022	4 143 511,22	_	4 143 511,22
31/12/22	2023	4 090 256,96	_	4 090 256,96
31/12/23	2024	2 996 148,18	2 996 148,18	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions E (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/06/22	2022	Néant	Néant	Néant
31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions GP (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/06/22	2022	Néant	Néant	Néant
31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions I (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/06/22	2022	Néant	Néant	Néant
31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions L (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/06/22	2022	Néant	Néant	Néant
31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions MH (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/06/22	2022	Néant	Néant	Néant
31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

<sup>(\*)</sup> Imposition des personnes physiques: Dividendes d'actions de sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés ou d'un impôt équivalent ou soumises sur option à cet impôt et ayant leur siège en France, dans un pays de la Communauté Européenne ou dans un autre État ayant conclu avec la France une convention fiscale peuvent bénéficier d'un abattement proportionnel de 40 %. Le montant obtenu après ces abattements est soumis au barème de l'impôt sur le revenu.

La loi de finance 2013 institue un prélèvement à la source obligatoire non libératoire qui se substitue au prélèvement optionnel libératoire. Ce prélèvement est applicable à l'ensemble des revenus distribués imposés à l'impôt sur le revenu perçus par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France.



31 décembre 2024

# LBPAM

# Rapport Article 29 Loi énergie climat (LEC)

# TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR

# I. INFORMATIONS SUR LA STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS.

La stratégie climat de LBP AM vise un alignement sur une **trajectoire 1,5°C, avec comme référence le scénario P2 du GIEC**<sup>1</sup>. Ce scénario induit une transformation profonde de la société et implique une réduction significative des missions anthropiques de CO<sub>2</sub> au cours des prochaines décennies. Les émissions mondiales nettes de CO<sub>2</sub> doivent ainsi baisser d'environ 45 % en 2030 par rapport à 2010, et être égales à zéro vers 2050, en limitant le recours aux technologies de capture et de stockage du carbone.

Cette ambition s'est matérialisée en 2022 par un **engagement LBP AM à atteindre un alignement « net 0 » pour 80 % de leurs encours sous gestion à horizon 2030**<sup>2</sup>.

L'objectif de décarbonation des portefeuilles est soutenu par diverses politiques et stratégies déjà en place ou en cours de déploiement:

**Politique d'exclusion sectorielle sur le charbon³:** Depuis 2019, la société de gestion s'est engagée à exclure progressivement les sociétés minières et de production d'électricité ayant des plans d'expansion liés au charbon, et non engagées à en sortir d'ici 2030-2040. Cet engagement s'est durci en 2021 pour l'étendre aux émetteurs fournissant des services en amont et en aval, qui génèrent au moins 20 % de leurs chiffres d'affaires avec le charbon. Les données proviennent de la *Urgewald's Global Coal Exit List* et du fournisseur *Trucost*.

**Politique d'exclusion sectorielle Pétrole et Gaz:** Cette politique sectorielle établit une exclusion des entreprises du secteur ne démontrant pas d'engagement stratégique minimum vers une transition énergétique, au regard des trajectoires d'évolution des émissions établies par le scenario NZ2050.

La politique sectorielle de LBP AM établit également une liste d'exclusion des sociétés intervenant dans l'exploration, la production, le stockage et la distribution de pétrole et de gaz qui sont exposés de manière significative aux énergies non conventionnelles (20 % du CA). La définition des énergies non conventionnelles utilisée est celle établie par le Comité scientifique de l'observatoire de la finance durable, à savoir:

- Pétrole issu de sables bitumineux et pétroles extra-lourds;
- Gaz et pétrole de schistes; gaz et pétrole issus de la zone Arctique: projets ou activités ayant lieu dans des régions objet d'une glaciation temporaire ou pluriannuelle de l'eau de mer;
- Gaz et pétrole très profond: activité offshore d'exploration ou production ayant lieu à une profondeur de plus de 1 000 m.

**Politique de sélection des titres en portefeuille:** L'outil de notation GREaT<sup>4</sup> fourni par LBP AM intègre un critère dédié à la transition énergétique. Ce critère attribue une note aux entreprises sur la base de la part de leur chiffre d'affaires et/ou du résultat généré grâce aux services et solutions contribuant à l'effort de lutte contre le changement climatique. Cette note agrège des scores provenant de MSCI, de Moody's ESG, Ethifinance et de la recherche qualitative interne.

**Indicateur de performance sur la trajectoire net zero des investissements:** Le fonds dispose d'un indicateur mesurant la part des entreprises en portefeuille dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi. Le fonds doit obtenir un meilleur score que son benchmark. Au 31/12/2024, le taux d'alignement du portefeuille sur une trajectoire net 0 était de 84.00 %, celle de son comparable était de 59.39 %.

<sup>4</sup> L'outil de notation GREaT attribue une note à chaque émetteur, agrégeant des notes liées à des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance. La note globale est utilisée de manière contraignante dans la gestion du fonds pour obtenir la labélisation ISR.



<sup>1</sup> SR15\_SPM\_version\_report\_LR.pdf (ipcc.ch)

Les objectifs détaillés sont disponibles dans le rapport Initial Target Discoure Report publié par la NZAMI en mai 2022. La définition des investissements « alignés net 0 » est celle de la Science Based Target Initiative (« SBTi »), sélectionnée pour la robustesse de la méthode d'évaluation et de sa cohérence avec la science climatique la plus aboutie.

<sup>3</sup> Les politiques d'exclusions sont présentées dans une publication ad hoc, disponible sur le site internet de la SGP https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports

**Engagement actionnarial:** LBP AM mène une politique d'engagement active auprès des entreprises financées pour définir et déployer des plans de transition portant sur toutes ses activités et scopes d'émission. Cette stratégie est portée par des actions d'engagement individuelles et collectives<sup>5</sup>. Les actions collectives sont rattachées à des initiatives de place structurantes comme Net Zero Asset Managers Initiative (« NZAMI »), Climate Action 100+, ShareAction et CDP Transition Champions.

**Vote:** La société de gestion applique une politique de vote stricte sur les questions climatiques. La société de gestion soutient la généralisation des « Say on Climate » et porte une attention particulière aux éléments suivants des plans climats soumis au vote<sup>6</sup>:

- L'annonce d'objectifs précis de réduction des émissions de GES à court et à long terme;
- Leur alignement avec la trajectoire donnée par l'Accord de Paris sur le climat, dans l'idéal validée par un tiers;
- L'engagement du conseil d'administration à consulter les actionnaires de manière régulière (au moins tous les trois ans) compte tenu des évolutions rapides de l'environnement réglementaire, technologique et politique;
- La mise en place, dans la rémunération variable des dirigeants, de critères extra-financiers alignés sur les objectifs climat et environnementaux annoncés par l'entreprise.

LBP AM a fait le choix de cette ambition forte afin de répondre à l'urgence climatique actuelle, et ce malgré des difficultés importantes dont notamment:

- La disponibilité encore limitée des données;
- La faible prévisibilité des trajectoires de décarbonation des entreprises;
- Une complexité accrue selon le type, la taille et la zone géographique des émetteurs;
- Le contrôle limité sur les résultats de l'activité d'engagement actionnarial;
- Les difficultés à anticiper l'évolution de l'allocation stratégique des actifs à horizon 2030, compte tenu notamment des incertitudes actuelles sur les marchés financiers;

Ces objectifs globaux d'alignement sur une trajectoire net 0 seront progressivement déclinés aux fonds selon le plan d'action suivant:

- Cartographie et analyse des méthodologies et données disponibles;
- Evaluation de l'alignement à date du fonds;
- Développement d'objectifs 2025-2030;
- Mise en place d'outils de suivi.

# II. INFORMATIONS SUR LA STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS DE LONG TERME LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

Les enjeux liés à la biodiversité sont intégrés à diverses étapes de la politique d'investissement ISR:

**Politique d'exclusion:** Cette politique, dédiée à la déforestation, vise les entreprises exploitantes et/ou négociantes directement impliquées dans la déforestation et n'ayant pas mis en place une politique solide de prévention des risques. Les entreprises de négoce, de l'agro-alimentaire, les exploitations forestières et les industries extractives/pétrolières sont les principaux secteurs qui ont une responsabilité directe dans la réduction des surfaces forestières.

**Politique de sélection de titres:** la méthodologie « GREaT » fourni par LBP AM intègre un critère évaluant les politiques, engagements et actions des entreprises pour maîtriser l'impact de leurs activités sur la biodiversité et l'eau. Cette note agrège des scores provenant de MSCI, Moody's ESG, Ethifinance et de la recherche qualitative interne.

**Engagement actionnarial:** LBPAM mène une politique d'engagement active auprès des producteurs de matières premières, des transformateurs et des revendeurs pour inciter à publier son exposition à la déforestation et à prendre des engagements afin de mettre fin à celle-ci à horizon 2025. Ces engagements sont menés sur une base individuelle, ou par le biais de groupes de travail comme les PRI, le FAIRE, le CERES et Finance For Tomorrow. La société de gestion est également signataire du *Finance For Biodiversity Pledge*.

<sup>6</sup> La politique de vote est disponible sur le site internet de la société: https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports



<sup>5</sup> La politique d'engagement est disponible sur le site internet de la société: https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports

La protection de la biodiversité est par ailleurs un des 4 thèmes sur lesquels LBP AM a décidé de focaliser ses développements ISR en 2022 et 2023, visant la mise en œuvre d'une politique Biodiversité couvrant les 6 pressions décrites par l'IPBES et qui se déclinera sur trois axes:

- Engagement actionnarial : établissement d'une politique d'engagement structurée priorisant les thématiques et acteurs avec lesquels LBP AM engagera le dialogue.
- Renforcement de la politique d'exclusion existante: Aujourd'hui centrée sur la déforestation, l'objectif est d'établir une liste d'exclusion détectant les acteurs ayant des pratiques délétères pour la biodiversité au sens de l'ensemble des pressions définies par la Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité (« IPBES »). Cette liste aura pour vocation à adopter une démarche secteur-spécifique et tenant compte de l'empreinte géographique des émetteurs et se basera sur le Global Biodiversity Score.
- Déploiement d'un indicateur de suivi de l'empreinte biodiversité des fonds: le *Global Biodiversity Score* (« GBS »), mis en place par CDC Biodiversité et Carbon 4 Finance. Cet indicateur mesure la déperdition de biodiversité engendrée par les investissements. Cet indicateur est décrit ci-dessous et une première mesure a été réalisée sur le portefeuille.

### Mesure de l'impact sur la biodiversité - Global Biodiversity Score

Le GBS est une mesure d'empreinte équivalente à l'empreinte carbone sur le volet de la biodiversité. Il évalue l'impact des activités d'une entreprise sur la biodiversité au sens de 4 des 5 pressions définies par l'IPBES: Artificialisation des sols, Surexploitation des Ressources Naturelles, Pollution et Changement Climatique.

Cet impact est exprimé en MSA.km². 1 MSA.km² perdu équivaut à la bétonisation totale de 1 km² d'espace naturel vierge. La MSA (*Mean Species Abundance*) est reconnue par la communauté scientifique comme une des métriques permettant d'agréger différents types d'impacts sur la biodiversité afin d'évaluer l'intégrité des écosystèmes en mesurant l'abondance moyenne des espèces en un lieu donné.

On différencie dans les pressions:

- 2 biomes: terrestre et aquatique d'eau douce, et
- 2 notions temporelles: les impacts statiques c'est-à-dire l'accumulation de la dégradation engendrée par les activités de l'entreprise sur les 50 années antérieures; et les impacts dynamiques qui correspondent à la dégradation engendrée sur l'année considérée, reflet du business model actuel de l'entreprise étudiée.

Le score mesure ces pressions sur la base de données financières ou opérationnelles, en décomposant les entrants ayant servi à réaliser le chiffre d'affaires de l'entreprise considérée. Des données sur les pressions rapportées directement par les entreprises peuvent aussi être utilisées, comme l'empreinte carbone.

Afin d'obtenir une mesure unique globale, des transformations mathématiques sont nécessaires:

- Une remise à l'échelle est effectuée: Les impacts terrestres sont rapportés à la surface totale du biome terrestre; et de la même façon; les impacts aquatiques sont eux rapportés à la surface totale du biome aquatique (lacs, rivières, cours d'eau) qui a fortiori est plus petite que la surface terrestre; afin de prendre ces impacts en considération sans être biaisé.
- Les impacts statiques sont traités comme un amortissement au fil des années afin d'être agrégés avec les impacts dynamiques.

Ces transformations donnent lieu à une métrique unique, le MSA.PPB\* qui est exprimé par 1 million d'euros investi. Le MSA.PPB\* est une mesure permettant l'agrégation des impacts terrestres et aquatiques, statiques et dynamiques. Elle vie à rendre compte de l'impact global des investissements sur la biodiversité.

Ainsi, l'impact du portefeuille sur la biodiversité, exprimé en MSA.PPB\* et en MSA.KM², est de:

Fonds	Couverture (en % AUM)	MSA.PPB* (par million d'euros investi)	MSA.KM² Terrestre Dynamique (par million d'euros investi)
TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR	94.31 %	98.29 MSA.ppb*/b€ invested	7.59 MSA.km²/k€ invested



# III. INFORMATIONS SUR LES DÉMARCHES DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE DANS LA GESTION DES RISQUES

Les risques extra-financiers, ainsi que les risques réputationnels, sont en premier lieu adressés via la **politique** d'exclusion<sup>7</sup>:

- Les risques liés aux enjeux sociaux sont couverts par les exclusions normatives, visant les entreprises qui violent de manière sévère, répétée et sans mesures correctives les principes du Pacte Mondial des Nations Unies:
- Les risques liés aux enjeux environnementaux sont couverts par les exclusions sectorielles et thématiques, couvrant notamment les activités liées au charbon thermique et à la déforestation;
- Ces exclusions sont complétées par des exclusions spécifiques décidées au cas par cas, sur la base de sérieux manquements sur l'un des quatre piliers de la philosophie d'analyse extra-financière propriétaire GREaT.

Les risques extra-financiers sont également intégrés à l'analyse des émetteurs réalisée grâce à la méthodologie GREaT. Sont ainsi considérés:

Les risques réglementaires, captés par le critère « Éthique des affaires » qui évalue les dispositifs de contrôle interne mis en place chez les émetteurs;

Les risques opérationnels, captés par le pilier « Gestion durable des Ressources » qui s'intéresse notamment à la qualité de la gestion des ressources humaines (formation, maîtrise du turnover, etc.) et à la mise en place de systèmes solides de management environnemental, tous deux facteurs de réduction du risque opérationnel;

**Les risques stratégiques**, pour lesquels l'analyse financière est complétée par l'analyse extra-financière qui apprécie l'alignement de la stratégie des entreprises avec les tendances de long terme, particulièrement avec les piliers « Transition Énergétique » et « Développement des Territoires »;

Les risques climatiques, que sont les risques physiques qui couvrent les dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques; et les risques de transition qui résultent des effets de la mise en place d'un modèle économique bas-carbone, suite à un changement de réglementation, à l'émergence de nouvelles technologies « disruptives », etc. Ces risques sont analysés dans le pilier « Transition Énergétique ».

La société de gestion travaille par ailleurs à l'intégration des risques extra-financier dans l'analyse qualitative des émetteurs réalisée au cas par cas. Les travaux lancés en 2021 et menés de concert par les gérants et analystes, s'organisent de la façon suivante:

- Les enjeux ESG matériels sont identifiés au niveau des secteurs d'activité. Un enjeu est jugé matériel lorsqu'il est susceptible d'avoir un impact significatif sur la qualité de crédit ou la valorisation d'un émetteur;
- Les émetteurs sont analysés par rapport à leur exposition aux enjeux ESG matériels de leur secteur et leur capacité à les gérer.

Cette analyse vient compléter l'analyse financière mise à disposition des gérants pour les accompagner dans leurs décisions d'investissements.

Enfin, la direction des risques mesure l'exposition des investissements aux risques climatiques sur la base des 6 scénarii climatiques publiés par le *Network For Greening the Financial System* (« NGFS »), groupe constitué de banques centrales et superviseurs financiers visant à définir et promouvoir les meilleures pratiques pour atteindre les objectifs des Accords de Paris, complétés par deux scénarii du GIEC: 4°C SSP3-70 et 5°C SSP5-8.5. Le scénario central est celui de la neutralité carbone à horizon 2050. Pour chacun de ces scénarii, une estimation de la dépréciation des encours est réalisée en intégrant les effets de la transition énergétiques (scope 1, 2 et 3) ainsi que les impacts des aléas physiques (chroniques ou aigus).

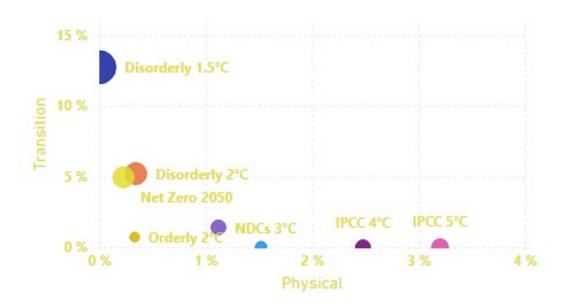
Le risque climatique total se décompose comme la somme du risque de transition et du risque physique. Le risque de transition correspond à la somme du risque politique<sup>8</sup> diminué des opportunités technologiques<sup>9</sup>. Les opportunités technologiques peuvent être présentées sous forme de « risque technologique » en prenant la valeur opposée.

La politique d'exclusion est détaillée dans une publication ad hoc disponible sur le site internet de la société de gestion https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports).

<sup>8</sup> Risque lié à des décisions politiques visant à accélérer la transition de l'économie.

<sup>9</sup> Les opportunités technologiques sont des potentiels de croissance qui émergent dans le cadre de la transition vers une économie bas-carbone. Ces opportunités sont liées au développement et à la croissance réussis de technologies bas-carbone clés. Elles sont évaluées par le modèle de recherche sur les ESG de MSCI, qui utilise des données de brevets et de revenus bas-carbone estimés pour identifier les entreprises qui pourraient bénéficier de politiques climatiques alignées sur des scénarios de température de 3°C, 2°C ou 1,5°C.

Au 31/12/2024, le risque climatique du portefeuille identifié selon les différents scénarios mentionnés ci-dessus était le suivant:



NGFS Climate Scenarios	Physical Risk	Transition Risk	Climate Risk	Transition Risk	Technology Opportunity
Current Policies 3°C	1,52 %	0,00 %	1,52 %	0,00 %	0,00 %
Disorderly 1.5°C	0,00 %	12,72 %	12,72 %	12,72 %	0,00 %
Disorderly 2°C	0,34 %	5,20 %	5,54 %	5,20 %	0,00 %
IPCC 4°C	2,48 %	0,00 %	2,48 %	0,00 %	0,00 %
IPCC 5°C	3,20 %	0,00 %	3,20 %	0,00 %	0,00 %
NDCs 3°C	1,12 %	1,40 %	2,52 %	2,42 %	-1,02 %
Net Zero 2050	0,23 %	4,94 %	5,17 %	11,18 %	-6,24 %
Orderly 2°C	0,33 %	0,72 %	1,05 %	2,08 %	-1,36 %

# PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2<sup>e</sup> niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPCVM, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

# POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBP AM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

# COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM: www.lbpam.com

# FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

- 0,04 % de l'actif net moyen pour l'action FR0010748368,
- 0,04 % de l'actif net moyen pour l'action FR0013345725,
- 0,04 % de l'actif net moyen pour l'action FR0013342755,
- 0,04 % de l'actif net moyen pour l'action FR0013183464,
- 0,04 % de l'actif net moyen pour l'action FR0010750919,
- 0,04 % de l'actif net moyen pour l'action FR0014003QV0,
- 0,04 % de l'actif net moyen pour l'action FR0010750901.



# POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

#### 1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes:

- Les collaborateurs de LBP AM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction:
  - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
  - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
  - du taux plafond de rémunération variable individuelle du collaborateur.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale entre le manager et son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné par ces dispositions: l'ensemble du personnel est concerné par cette politique.
  - Toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction et des preneurs de risque, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 % sur 3 ans.
- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori: les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par:
  - Restitutions: reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion;
  - Malus: diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée), applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération: pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le Comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBP AM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBP AM et de la DRH.

#### 2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2024				
Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'année 2024				
Fixes bruts	15 448 218 €			
Variables + primes bruts	5 503 937 €			
Ensemble des gérants				
Fixes bruts	3 491 000 €			
Variables + primes bruts	1863260€			
Ensemble des cadres supérieurs (non gérants)				
Fixes bruts	1 400 500 €			
Variables + primes bruts	735 900 €			

# POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION DÉLÉGATAIRE DE GESTION FINANCIÈRE

Les sociétés de gestion ont l'obligation de définir une politique de rémunération compatible avec une gestion saine et efficace des risques. Ce principe est défini précisément dans la directive AIFM (2011/61/UE, notamment l'annexe II)), la directive OPCVM V (2014/91/UE), ainsi que dans le code monétaire et financier (article L533-22-2) et dans le règlement général de l'AMF (article 319-10).

L'AMF a par ailleurs publié des guides professionnels à destination des prestataires de service d'investissement en vue d'une application pratique des dispositions légales et réglementaires.

Enfin, la politique de rémunération est conforme à l'article 5 du Règlement SFDR (UE) 2019/2088.

La politique de rémunération de la Société de Gestion est ainsi compatible avec une gestion saine et efficace des risques et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, la documentation réglementaire des OPC que la Société de Gestion gère.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPC qu'elle gère ainsi qu'à ceux des investisseurs de ces OPC, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts. La politique de rémunération a été mise en place afin de: supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion; supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché sur lequel elle opère; maintenir l'attractivité de la Société de Gestion auprès des talents externes; garantir la rétention de nos talents internes.

Les principes généraux de la politique de rémunération de LFDE sont les suivants:

- La composante fixe de la rémunération tient compte de la réalité du marché de l'emploi
- Le principe d'égalité de rémunérations entre les hommes et les femmes, pour un poste équivalent
- Chaque collaborateur fait l'objet d'un processus d'évaluation et d'appréciation des compétences avec définition d'objectifs qualitatifs et quantitatifs
- Une rémunération variable discrétionnaire non contractuelle qui rémunère la performance des collaborateurs.
   La rémunération variable d'un collaborateur est attribuée après étude de la performance de l'équipe et de la performance individuelle
- Les principes de la rémunération variable répondent à un principe d'équité qui vise à motiver le plus grand nombre de salariés.
- Depuis 2020, la « contribution à la démarche d'investissement responsable de LFDE » est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs de LFDE, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable annuelle.
- LFDE met en place un mécanisme de rémunération variable différée pour les preneurs de risque dont la rémunération variable est supérieure à 200 K€; en application de la directive OPCVM V et AIFM.

Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion. Plus de détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com.

La politique de rémunération, dans son intégralité, est disponible auprès de la société de gestion sur demande.

#### Données décembre 2024:

	2024 Number Fixed	2024 Total Fixed	2024 Total Bonus (paid in 2025)	Number Deferred	Total Deferred
Risk Taker	55	7 098 122	4 787 000	7	1 036 000
Other	116	8 222 021	2 804 000	0	0
Grand Total	171	15 320 144	7 591 001	7	1 036 000
		Annual gross not pro-rated for duration			



# **Comptes annuels**

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	811 004 693,40
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	811 004 693,40
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	12 697 697,04
OPCVM	12 697 697,04
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	823 702 390,44
Créances et comptes d'ajustement actifs	510 870,58
Comptes financiers	19 917 531,02
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	20 428 401,60
Total de l'actif I+II	844 130 792,04

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# COMPTES ANNUELS

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	745 198 012,34
Report à nouveau sur revenu net	2 200,67
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	50 980 329,28
Résultat net de l'exercice	46 587 568,77
Capitaux propres I	842 768 111,06
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	842 768 111,06
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs:	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 362 680,19
Concours bancaires	0,79
Sous-total autres passifs IV	1 362 680,98
Total Passifs: I+II+III+IV	844 130 792,04

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# COMPTES ANNUELS

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	18 201 624,27
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	5 040,62
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	302 350,65
Sous-total produits sur opérations financières	18 509 015,54
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	-8 242,37
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-143 438,15
Sous-total charges sur opérations financières	-151 680,52
Total revenus financiers nets (A)	18 357 335,02
Autres produits:	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-14 198 733,31
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-14 198 733,31
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	4 158 601,71
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	331 562,71
Sous-total revenus nets I = (C+D)	4 490 164,42
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-3 826 898,45
Frais de transactions externes et frais de cession	-869 666,44
Frais de recherche	-368 404,81
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-5 064 969,70
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-605 566,00
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-5 670 535,70

# COMPTES ANNUELS

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	43 051 110,85
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	59 498,10
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	43 110 608,95
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	4 657 331,10
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	47 767 940,05
Acomptes:	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	46 587 568,77

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# Annexe des comptes annuels

# A. Informations générales

# Al. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable Ala. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du Compartiment est double: - chercher à offrir aux investisseurs, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance liée à un portefeuille composé d'actions d'entreprises européennes de toutes tailles de capitalisation et dont une part importante de l'activité relève directement de la thématique environnementale . et - poursuivre un objectif d'investissement durable en investissant dans des émetteurs exerçant une activité ayant pour but de développer des technologies propres ou d'améliorer la protection de l'environnement, selon l'analyse de la Société de Gestion et du Délégataire de Gestion Financière.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.



# ANNEXES

# Alb. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	842 899 372,84	790 695 979,14	842 768 111,06
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR C EN EUR			
Actif net	41 635 386,47	53 300 513,44	62 590 426,27
Nombre de titres	186 352,08177	223 205,93700	247 977,23674
Valeur liquidative unitaire	223,42	238,79	252,40
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,88	-15,82	-1,67
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,15	0,34	1,09
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D EN EUR			
Actif net	605 550 635,30	644 655 236,22	639 775 461,80
Nombre de titres	3 256 891,55962	3 264 983,33736	3 082 897,68345
Valeur liquidative unitaire	185,92	197,44	207,52
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	1,25	0,95	0,43
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	30,57	16,53	14,70
Distribution unitaire sur revenu	0,00	0,28	0,90
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,14	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,95	0,00	0,00
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E EN EUR	l	I	1
Actif net	1 817 532,28	1 658 391,26	1 403 955,86
Nombre de titres	80,09585	68,27597	54,60204
Valeur liquidative unitaire	22 691,96	24 289,53	25 712,51
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-90,08	-1 608,80	-170,58
Capitalisation unitaire sur revenu	-99,44	69,49	150,05
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP EN EUR			
Actif net	47 148 944,66	6 733 499,12	11 833 300,19
Nombre de titres	354 303,36546	46 941,80655	77 359,10993
Valeur liquidative unitaire	133,07	143,44	152,96
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,56	-9,48	-1,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,10	1,36	2,01
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I EN EUR			
Actif net	39 368 416,34	33 989 143,24	2 085 857,96
Nombre de titres	25 513,53517	20 414,81662	1 173,65351
Valeur liquidative unitaire	1543,04	1664,92	1777,23
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-6,04	-110,05	-11,64
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,46	17,48	25,20
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L EN EUR	FE 00 ( 500 5 )	B0/F/22 :=	TO 001 5 / 5 7
Actif net	57 294 600,24	7 045 480,43	78 801 245,74
Nombre de titres	438 982,59824	50 380,68495	531 770,60159
Valeur liquidative unitaire	130,51	139,84	148,18
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,51	-9,26	-0,98
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,50	0,53	1,01

# ANNEXES

	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH EN EUR			
Actif net	50 083 857,55	43 313 715,43	46 277 863,24
Nombre de titres	4 936,00000	3 956,00000	3 956,00000
Valeur liquidative unitaire	10 146,64	10 948,86	11 698,14
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	125,94	-723,74	-76,57
Capitalisation unitaire sur revenu	-13,37	115,68	176,58



# A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 — Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB: les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat): B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2e alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur:

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes):
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle: OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du horsbilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

#### 2 — Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant):

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés. Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro. La durée de l'exercice est de 12 mois.

## Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### Méthode de valorisation

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.



# ANNEXES

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.

Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de Bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

À l'exception des Bons émis par les États de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante:

- Prêts et emprunts de titres: les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance représentative des titres prêtés ou la dette représentative des titres empruntés est évaluée à la valeur de marché des titres.
- Titres donnés ou reçus en pension: les titres reçus en pension inscrits en créance sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante:

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante:

- Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».
- Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.

Les opérations de change à terme sont évaluées sur la base d'une réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat

Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les autres opérations d'échanges ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la société de gestion.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Evaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan. L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat



# ANNEXES

#### Frais de gestion

Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 1.80 % TTC de l'actif pour les parts C, D et E;

- 1,40 % TTC pour la part GP;
- 1,60 % TTC pour la part L
- 1% TTC pour les parts I et MH.

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.

Pour les actions C et D: Modalités de partage: La Société de Gestion s'engage à reverser annuellement 1% du taux de frais maximum au Fonds de dotation Nature 2050, étant précisé que les « frais de gestion maximum » font référence aux « Frais de gestion financière et Frais de fonctionnement et autres services ». Par ailleurs, la Société de Gestion s'engage à fournir, au plus tard le 30 juin de chaque année, l'estimation du montant total de sa contribution annuelle afin de permettre au Fonds de dotation Nature 2050 d'avoir une visibilité annuelle de ses moyens. Ce don au profit du Fonds de dotation Nature 2050 est susceptible d'ouvrir droit à une réduction d'impôt au profit de la société de gestion donatrice selon les modalités prévues par le code général des impôts.

Il est précisé que le Fonds de dotation Nature 2050 est un organisme détenteur d'un rescrit fiscal, en cours de validité, attestant qu'il est éligible au régime de l'article 238 bis du Code général des impôts ouvrant droit à des réductions d'impôts au titre des dons.

La Société de Gestion a mis en place un compte de recherche. Ces frais de recherche facturés au Compartiment s'ajouteront donc aux frais mentionnés plus haut et seront au maximum de 0,12 % de l'actif net.

#### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par:

#### Le revenu:

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values:

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables:

Affectation des sommes distribuables

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action C	Capitalisation	Capitalisation
Action L, GP, I, E, MH et D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV



# B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

# B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	790 695 979,14
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	158 967 320,93
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-145 220 206,54
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 158 601,71
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-5 064 969,70
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	43 110 608,95
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-883 075,25
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-2 996 148,18
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	842 768 111,06

# B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



### B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

## B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR C		
Actions souscrites durant l'exercice	49 578,09713	12 591 063,70
Actions rachetées durant l'exercice	-24 806,79739	-6 343 857,98
Solde net des souscriptions/rachats	24 771,29974	6 247 205,72
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	247 977,23674	
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D		
Actions souscrites durant l'exercice	107 625,82950	22 741 982,87
Actions rachetées durant l'exercice	-289 711,48341	-60 496 074,95
Solde net des souscriptions/rachats	-182 085,65391	-37 754 092,08
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 082 897,68345	
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E		
Actions souscrites durant l'exercice	3,00000	80 011,71
Actions rachetées durant l'exercice	-16,67393	-446 787,75
Solde net des souscriptions/rachats	-13,67393	-366 776,04
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	54,60204	
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP		
Actions souscrites durant l'exercice	80 904,49060	12 461 154,47
Actions rachetées durant l'exercice	-50 487,18722	-7 822 213,25
Solde net des souscriptions/rachats	30 417,30338	4 638 941,22
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	77 359,10993	
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I		
Actions souscrites durant l'exercice	6 553,95820	11 397 924,72
Actions rachetées durant l'exercice	-25 795,12131	-44 330 794,91
Solde net des souscriptions/rachats	-19 241,16311	-32 932 870,19
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 173,65351	
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L		
Actions souscrites durant l'exercice	651 988,89499	99 695 183,46
Actions rachetées durant l'exercice	-170 598,97835	-25 780 477,70
Solde net des souscriptions/rachats	481 389,91664	73 914 705,76
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	531 770,60159	
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 956,00000	



## B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

## B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### **B5.** Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## **B6.** Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR C FR0010748368	Capitalisation	Capitalisation	EUR	62 590 426,27	247 977,23674	252,40
TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D FR0010750901	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	639 775 461,80	3 082 897,68345	207,52
TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E FR0010750919	Capitalisation, et/ ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	1 403 955,86	54,60204	25 712,51
TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP FR0013342755	Capitalisation, et/ ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	11 833 300,19	77 359,10993	152,96
TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I FR0013183464	Capitalisation, et/ ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	2 085 857,96	1 173,65351	1777,23
TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L FR0013345725	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	78 801 245,74	531 770,60159	148,18
TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH FR0014003QV0	Capitalisation, et/ ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	46 277 863,24	3 956,00000	11 698,14



# C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

## C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

Cla. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		Ventilation des expositions significatives par pays				
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Pays 1 France +/-	Pays 2 Allemagne +/-	Pays 3 Pays-Bas +/-	Pays 4 Suisse +/-	Pays 5 Italie +/-
ACTIF						
Actions et valeurs assimilées	811 004,69	362 381,60	93 475,05	83 978,70	68 809,40	50 132,43
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	811 004,69					

## C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décompos	ition de l'exp maturité	osition par	Décompo niveau d	The state of the s
	+/-	<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" td=""><td>&gt; 5 ans</td><td>&lt;= 0,6</td><td>0,6<x<=1< td=""></x<=1<></td></x<=5>	> 5 ans	<= 0,6	0,6 <x<=1< td=""></x<=1<>
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

		Ventilation des expositions par type de taux			
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	19 917,53	0,00	0,00	0,00	19 917,53
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	19 917,53

## C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
ACTIF							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	19 917,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	19 917,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

## Cle. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 CHF +/-	Devise 2 DKK +/-	Devise 3 GBP +/-	Devise 4 USD +/-	Devise N +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	44 011,78	34 182,98	22 659,03	21 329,11	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	76,50	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	44 011,78	34 182,98	22 735,53	21 329,11	0,00

## C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
ACTIF			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
PASSIF			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00



### Clg. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPÉRATIONS FIGURANT À L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
OPÉRATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

#### C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

## D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	398 092,52
	Souscriptions à recevoir	36 276,81
	Coupons et dividendes en espèces	76 501,25
Total des créances		510 870,58
Dettes		
	Rachats à payer	14 444,71
	Frais de gestion fixe	1 256 134,28
	Autres dettes	92 101,20
Total des dettes		1 362 680,19
Total des créances et des dettes		-851 809,61



## D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 054 717,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,77
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	25 738,79
Pourcentage de frais de recherche	0,04
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 782 532,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,77
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	287 974,63
Pourcentage de frais de recherche	0,04
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	26 934,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,62
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	720,19
Pourcentage de frais de recherche	0,04
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	101 901,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,89
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	4 891,64
Pourcentage de frais de recherche	0,04
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	137 416,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	7 590,47
Pourcentage de frais de recherche	0,04
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	767 978,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,52
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	21 268,22
Pourcentage de frais de recherche	0,04

	31/12/2024
ACTION TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	327 251,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	20 220,87
Pourcentage de frais de recherche	0,04

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

### **D4.** Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

## D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00



### D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

## D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	4 490 164,42
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	4 490 164,42
Report à nouveau	2 200,67
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 492 365,09

#### Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	270 396,85
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	270 396,85
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	270 396,85
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	270 396,85
Total	270 396,85
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

## Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 788 076,86
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 788 076,86
Report à nouveau	2 200,67
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 790 277,53
Affectation:	
Distribution	2 774 607,92
Report à nouveau du revenu de l'exercice	15 669,61
Capitalisation	0,00
Total	2 790 277,53
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	3 082 897,68345
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,90
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	545 750,74

### Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	8 193,08
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	8 193,08
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	8 193,08
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	8 193,08
Total	8 193,08
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

## Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	155 965,26
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	155 965,26
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	155 965,26
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	155 965,26
Total	155 965,26
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

### Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	29 581,84
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	29 581,84
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	29 581,84
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	29 581,84
Total	29 581,84
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

## Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	539 399,95
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	539 399,95
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	539 399,95
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	539 399,95
Total	539 399,95
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

### Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	698 550,58
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	698 550,58
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	698 550,58
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	698 550,58
Total	698 550,58
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-5 670 535,70
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-5 670 535,70
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	50 980 329,28
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	45 309 793,58

#### Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-416 149,29
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-416 149,29
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-416 149,29
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-416 149,29
Total	-416 149,29
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

### Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-4 328 777,99
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-4 328 777,99
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	50 980 329,28
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	46 651 551,29
Affectation:	
Distribution	1325 646,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	45 325 905,29
Capitalisation	0,00
Total	46 651 551,29
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	3 082 897,68345
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,43

## Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-9 314,33
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-9 314,33
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-9 314,33
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-9 314,33
Total	-9 314,33
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

### Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-77 672,73
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-77 672,73
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-77 672,73
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-77 672,73
Total	-77 672,73
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

## Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-13 671,63
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-13 671,63
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-13 671,63
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-13 671,63
Total	-13 671,63
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

### Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-522 026,37
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-522 026,37
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-522 026,37
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-522 026,37
Total	-522 026,37
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

## Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-302 923,36
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-302 923,36
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-302 923,36
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-302 923,36
Total	-302 923,36
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

## E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			811 004 693,40	96,23
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			811 004 693,40	96,23
Automobiles			20 045 036,55	2,38
KNORR-BREMSE AG	EUR	284 933	20 045 036,55	2,38
Composants automobiles			24 489 402,60	2,91
MICHELIN (CGDE)	EUR	770 107	24 489 402,60	2,91
Conglomérats industriels			35 007 672,48	4,15
SIEMENS AG-REG	EUR	185 658	35 007 672,48	4,15
Construction et ingénierie			25 376 668,80	3,01
ARCADIS NV	EUR	431 576	25 376 668,80	3,01
Electricité			28 310 142,24	3,36
NEOEN SA	EUR	298 082	11 839 817,04	1,40
TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	EUR	2 161 460	16 470 325,20	1,96
Equipements électriques			135 326 540,26	16,05
ABB LTD-REG	CHF	478 348	24 980 350,30	2,96
NEXANS SA	EUR	295 665	30 808 293,00	3,66
PRYSMIAN SPA	EUR	545 931	33 662 105,46	3,99
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	190 435	45 875 791,50	5,44
Equipements et instruments électroniques			43 920 340,10	5,21
HALMA PLC	GBP	697 239	22 659 024,58	2,69
LEGRAND SA	EUR	226 088	21 261 315,52	2,52
FPI de détail			22 806 758,60	2,71
KLEPIERRE	EUR	820 387	22 806 758,60	2,71
Hôtels, restaurants et loisirs			30 968 566,44	3,67
SPIE SA	EUR	1 030 911	30 968 566,44	3,67
Logiciels			70 212 633,55	8,33
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	254 944	8 540 624,00	1,01
GETLINK SE	EUR	1 932 125	29 764 385,63	3,53
VINCI SA	EUR	319 908	31 907 623,92	3,79
Machines			27 115 096,12	3,22
ANDRITZ AG	EUR	228 389	11 186 493,22	1,33
GEA GROUP AG	EUR	333 095	15 928 602,90	1,89
Produits alimentaires			15 477 075,50	1,84
KERRY GROUP PLC-A	EUR	165 974	15 477 075,50	1,84
Produits chimiques			92 914 576,28	11,02
DSM-FIRMENICH AG	EUR	253 762	24 797 622,64	2,93
GIVAUDAN-REG	CHF	4 509	19 031 431,19	2,26
KEMIRA OYJ	EUR	1 194 986	23 326 126,72	2,77
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	DKK	326 703	17 861 504,73	2,12
SYMRISE AG	EUR	76 940	7 897 891,00	0,94
Produits pour l'industrie du bâtiment			61 771 274,63	7,33
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	426 398	36 542 308,60	4,33
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	126 437	8 907 486,65	1,06
ROCKWOOL A/S-B SHS	DKK	47 693	16 321 479,38	1,94
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			73 197 878,50	8,69
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	41 370	23 117 556,00	2,74
ASML HOLDING NV	EUR	52 283	35 484 472,10	4,22
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	464 836	14 595 850,40	1,73



Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)		Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux collectivités			29 229 703,79	3,47
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	1 078 189	29 229 703,79	3,47
Services aux professionnels			21 396 840,48	2,54
BUREAU VERITAS SA	EUR	729 272	21 396 840,48	2,54
Services financiers diversifiés			21 329 111,40	2,53
SMURFIT WESTROCK PLC	USD	410 029	21 329 111,40	2,53
Sociétés commerciales et de distribution			9 001 312,20	1,07
REXEL SA	EUR	365 907	9 001 312,20	1,07
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			23 108 062,88	2,74
COVIVIO	EUR	163 020	7 948 855,20	0,94
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	1 492 048	15 159 207,68	1,80
TITRES D'OPC			12 697 697,04	1,51
OPCVM			12 697 697,04	1,51
Gestion collective			12 697 697,04	1,51
OSTRUM SRI CASH Part M	EUR	1204	12 697 697,04	1,51
Total			823 702 390,44	97,74

<sup>(\*)</sup> Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
Type d'opération	nc	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif		Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.



#### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle bil	Montant de l'exposition (*)	
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements Quantité ou		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements Quantité ou		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.



## E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Nature d'engagements Quantité ou		Valeur actuelle présentée au bilan	
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
3 3	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	823 702 390,44
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	20 428 401,60
Autres passifs (-)	-1 362 680,98
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	842 768 111,06

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR C	EUR	247 977,23674	252,40
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D	EUR	3 082 897,68345	207,52
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E	EUR	54,60204	25 712,51
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP	EUR	77 359,10993	152,96
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I	EUR	1 173,65351	1777,23
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L	EUR	531 770,60159	148,18
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH	EUR	3 956,00000	11 698,14

## Rapport annuel

au 29 décembre 2023

exercice N-1

## BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	826 198 563,53	863 407 821,18
Actions et valeurs assimilées	717 393 866,15	734 167 001,28
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	717 393 866,15	734 167 001,28
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	75 299 155,12	80 361 105,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	75 299 155,12	80 361 105,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	33 505 542,26	48 879 714,60
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	33 505 542,26	48 879 714,60
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	134 900,81	183 585,53
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	134 900,81	183 585,53
COMPTES FINANCIERS	873 579,28	34 403 315,58
Liquidités	873 579,28	34 403 315,58
TOTAL DE L'ACTIF	827 207 043,62	897 994 722,29

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	741 363 133,04	743 078 827,63
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	99 810 421,90	106 106 629,19
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-52 380 465,15	-2 602 650,37
Résultat de l'exercice (a,b)	1 902 889,35	-3 683 433,61
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	790 695 979,14	842 899 372,84
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	36 511 063,43	53 941 154,50
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	36 511 063,43	53 941 154,50
COMPTES FINANCIERS	1,05	1 154 194,95
Concours bancaires courants	1,05	1 154 194,95
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	827 207 043,62	897 994 722,29

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisation

<sup>(</sup>b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## ANNEXES – COMPTES 2023

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	216 846,16	44 484,91
Produits sur actions et valeurs assimilées	16 027 924,56	2 838 617,66
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	93 245,00	24 966,85
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	16 338 015,72	2 908 069,42
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	732 908,54	115 422,55
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	34 150,74	14 744,89
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	767 059,28	130 167,44
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	15 570 956,44	2 777 901,98
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) (*)	13 064 004,21	6 407 860,21
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 506 952,23	-3 629 958,23
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-604 062,88	-53 475,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 902 889,35	-3 683 433,61

<sup>(\*)</sup> Les frais de recherche sont compris dans le poste « frais de gestion et dotations aux amortissements »

## 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent:

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### Méthode de valorisation

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.

Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de Bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

À l'exception des Bons émis par les États de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante:

- Prêts et emprunts de titres: les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance représentative des titres prêtés ou la dette représentative des titres empruntés est évaluée à la valeur de marché des titres.
- Titres donnés ou reçus en pension: les titres reçus en pension inscrits en créance sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sousjacent.



### ANNEXES – COMPTES 2023

Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :

- Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».
- Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.

Les opérations de change à terme sont évaluées sur la base d'une réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat

Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les autres opérations d'échanges ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la société de gestion

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Évaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan. L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.

#### Frais de gestion

Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 1,80 % TTC de l'actif net pour les actions C, D et E; 1,40 % TTC pour l'action GP; 1,60 % TTC pour l'action L et à 1 % TTC pour les actions I et MH. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.

Le taux de frais de cotisation AMF s'élève à 0,00085 %

#### Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par:

#### Le résultat:

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values:

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Action C	Capitalisation	Capitalisation
Action D, E, GP, I, L et MH	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV



## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	842 899 372,84	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	69 089 388,80	886 050 515,77
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-167 315 488,10	-59 694 537,14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	27 496 420,32	28 190 749,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-79 692 418,38	-29 327 030,37
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-1 072 156,13	-1 181 955,19
Différences de change	1 172 205,32	-907 069,33
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	66 450 467,32	27 542 168,58
Différence d'estimation exercice N	93 992 635,90	27 542 168,58
Différence d'estimation exercice N-1	-27 542 168,58	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-4 090 256,96	-4 143 511,22
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 506 952,23	-3 629 958,23
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	33 251 491,88 (*)	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	790 695 979,14	842 899 372,84

<sup>(\*) 29/12/2023 :</sup> Régularisation des différences d'estimation N-1 suite à la transformation du fonds lors de l'exercice 2022

## 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

## 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	873 579,28	0,11
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,05	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	873 579,28	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(\*)</sup> Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 DKK		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	% Montant		%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	36 660 197,14	4,64	35 222 676,35	4,45	25 897 266,29	3,28	7 746 563,45	0,98
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	746 848,57	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	130 318,05	0,02	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	537 331,98	0,07	0,00	0,00	0,01	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,05	0,00	0,00	0,00	0,98	0,00	0,02	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES	
Souscriptions à recevoir	4 582,76
Coupons et dividendes en espèces	130 318,05
TOTAL DES CRÉANCES	134 900,81
DETTES	
Rachats à payer	16 837,33
Frais de gestion fixe	996 482,84
Collatéraux	35 372 088,51
Autres dettes	125 654,75
TOTAL DES DETTES	36 511 063,43
TOTAL DETTES ET CRÉANCES	-36 376 162,62

## ANNEXES – COMPTES 2023

## **3.6. CAPITAUX PROPRES**

## 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR C		
Actions souscrites durant l'exercice	59 224,91465	13 611 938,65
Actions rachetées durant l'exercice	-22 371,05942	-5 075 416,18
Solde net des souscriptions/rachats	36 853,85523	8 536 522,47
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	223 205,93700	
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D		
Actions souscrites durant l'exercice	179 190,85718	34 224 286,87
Actions rachetées durant l'exercice	-171 099,07944	-32 323 067,16
Solde net des souscriptions/rachats	8 091,77774	1 901 219,71
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 264 983,33736	
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E		
Actions souscrites durant l'exercice	5,30280	123 981,12
Actions rachetées durant l'exercice	-17,12268	-390 041,36
Solde net des souscriptions/rachats	-11,81988	-266 060,24
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	68,27597	
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP		
Actions souscrites durant l'exercice	25 792,56764	3 628 721,64
Actions rachetées durant l'exercice	-333 154,12655	-45 983 872,14
Solde net des souscriptions/rachats	-307 361,55891	-42 355 150,50
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	46 941,80655	
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I		
Actions souscrites durant l'exercice	408,60800	649 613,91
Actions rachetées durant l'exercice	-5 507,32655	-8 897 328,58
Solde net des souscriptions/rachats	-5 098,71855	-8 247 714,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	20 414,81662	
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L		
Actions souscrites durant l'exercice	124 506,68407	16 850 846,61
Actions rachetées durant l'exercice	-513 108,59736	-64 494 785,48
Solde net des souscriptions/rachats	-388 601,91329	-47 643 938,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	50 380,68495	
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-980,00000	-10 150 977,20
Solde net des souscriptions/rachats	-980,00000	-10 150 977,20
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 956,00000	

## ANNEXES – COMPTES 2023

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

#### **3.7. FRAIS DE GESTION**

	29/12/2023
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	788 191,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,65
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	29 280,73
Pourcentage de frais de recherche	0,06
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 333 998,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,65
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	382 810,11
Pourcentage de frais de recherche	0,06
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	25 545,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	1 036,55
Pourcentage de frais de recherche	0,06
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	157 815,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	11 389,81
Pourcentage de frais de recherche	0,06
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	247 846,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	21 486,35
Pourcentage de frais de recherche	0,06
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	701 264,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	29 761,06
Pourcentage de frais de recherche	0,06
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	306 723,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
ito a cocciono de cinado de geralen	
Frais de recherche	26 854,39

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés:

Néant

#### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00



#### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 902 889,35	-3 683 433,61
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 902 889,35	-3 683 433,61
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	75 916,40	-214 419,32
Total	75 916,40	-214 419,32
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D		
Affectation		
Distribution	914 195,33	0,00
Report à nouveau de l'exercice	2 330,52	0,00
Capitalisation	0,00	-3 124 217,16
Total	916 525,85	-3 124 217,16
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	3 264 983,33736	3 256 891,55962
Distribution unitaire	0,28	0,00
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	462 524,11	73 931,99
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 744,81	-7 964,86
Total	4 744,81	-7 964,86
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	64 301,43	-37 317,09
Total	64 301,43	-37 317,09
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	356 862,50	-11 739,06
Total	356 862,50	-11 739,06
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L		
Affectation	0.00	0.00
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	26 898,27	-221 780,05
Total	26 898,27	-221 780,05

Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	457 640,09	-65 996,07
Total	457 640,09	-65 996,07

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	20/12/2027	70/12/2022
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	99 810 421,90	106 106 629,19
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-52 380 465,15	-2 602 650,37
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	47 429 956,75	103 503 978,82
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 531 614,49	-165 679,63
Total	-3 531 614,49	-165 679,63
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D		
Affectation		
Distribution	3 101 734,17	4 071 114,45
Plus et moins-values nettes non distribuées	53 991 388,22	99 565 157,77
Capitalisation	0,00	0,00
Total	57 093 122,39	103 636 272,22
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	3 264 983,33736	3 256 891,55962
Distribution unitaire	0,95	1,25
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E	0,50	,,
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-109 842,49	-7 215,11
Total		
	-109 842,49	-7 215,11
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP  Affectation		
	0.00	0.00
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-445 221,86	-199 712,67
Total	-445 221,86	-199 712,67
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 246 829,31	-154 280,55
Total	-2 246 829,31	-154 280,55
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-466 538,55	-227 077,98
Total	-466 538,55	-227 077,98
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 863 118,94	621 672,54
Total	-2 863 118,94	621 672,54
TO COLUMN TO THE PARTY OF THE P	2 003 110,34	021072,54

# 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Actif net Global en EUR		30/12/2022	29/12/2023
Actifnet 41635 386,47 53 300 513,44 Nombre de titres 186352,08177 223 205,93700 232 305,93700 232 305,93700 232 305,93700 232,93700 232,925,93700 232,925,93700 232,925,93700 232,925,93700 232,925,93700 232,925,93700 232,925,93700 232,925,93700 232,925,93700 232,925,93700 232,925,93700 232,93700 232,93700 232,93700 232,93700 232,93700 232,93700 232,93700 232,93700 232,93700 232,932,93700 232,932,93700 232,932,93700 232,932,93700 232,932,932,932,932,932,932,932,932,932,	Actif net Global en EUR		
Nombre de titres 18 6 352,08177 223 205,93700 Valeur liquidative unitaire 223,42 238,79 Capitalisation unitaire sur révalues nettes -0,88 -1,5,82 Capitalisation unitaire sur résultat 1,15 0,34 Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR Den EUR	Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR C en EUR		
Valeur liquidative unitaire         223,42         238,79           Capitalisation unitaire sur r/- values nettes         -0.88         -15,82           Capitalisation unitaire sur résultat         -0.15         0.34           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR Den EUR         -0.00         -0.00           Actif net         605 550 635,30         644 655 236,22         32.66 991,55962         32.66 993,33736           Valeur liquidative unitaire         185,92         32.66 993,33736         197,44           Distribution unitaire sur r/- values nettes         1,25         0.95           4/- Values nettes unitaire non distribuées         30,57         16,53           Capitalisation unitaire sur résultat         0,00         0,00           Capitalisation unitaire sur résultat         0,00         0,00           Crédit d'impôt unitaire         0,00         0,00         0,00           Capitalisation unitaire sur résultat         80,095,5         0,00           Actif net         1817 532,28         1658 391,26           Nombre de titres         80,095,6         68,27597           Valeur liquidative unitaire         22.691,6         24.289,53           Capitalisation unitaire sur résultat         99,08         160,8,8           Capitalisation unitaire sur résultat </td <td>Actif net</td> <td>41 635 386,47</td> <td>53 300 513,44</td>	Actif net	41 635 386,47	53 300 513,44
Capitalisation unitaire sur r\- values nettes         -0,88         -1,582           Capitalisation unitaire sur r\- values nettes         -0,34           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR Den EUR         605 550 635,30         644 655 236,22           Actif net         605 550 635,30         644 655 236,22           Nombre de titres         3 256 891,55962         3 264 983,33736           Valeur liquidative unitaire         185,92         197,44           Distribution unitaire sur r\- values nettes         30,97         16,53           Capitalisation unitaire sur r\- values nettes         0,00         0,00           Distribution unitaire sur r\- values nettes         0,00         0,00           Capitalisation unitaire sur r\- values nettes         0,00         0,00           Capitalisation unitaire sur r\- values nettes         0,00         0,00           Capitalisation unitaire sur r\- values nettes         80,0955         0,00           Actif net         1817 532,28         1658 391,26           Nombre de titres         80,0955         68,27597           Valeur liquidative unitaire         22 691,96         24 289,53           Capitalisation unitaire sur r\- values nettes         9,04         69,4           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR CP en EUR         47148 944,66	Nombre de titres	186 352,08177	223 205,93700
Capitalisation unitaire sur résultat         1,15         0,34           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR Den EUR           Actif net         605 550 635,30         644 655 236,22           Nombre de titres         3 256 891,55962         3 264 893,33736           Valeur liquidative unitaire         185,92         197,44           Distribution unitaire sur sur 4/- values nettes         1,25         0,95           4/- values nettes unitaire non distribuées         30,97         16,53           Capitalisation unitaire sur résultat         0,00         0,00           Distribution unitaire sur résultat         0,00         0,00           Capitalisation unitaire sur résultat         0,00         0,00           Capitalisation unitaire sur résultat         0,00         0,00           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E en EUR         1817 532,28         1658 391,26           Nombre de titres         80,09585         68,27597           Valeur liquidative unitaire sur révuluas nettes         22 691,96         24 289,53           Capitalisation unitaire sur révultat         9,00         1608,89           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR Gene EUR           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR Gene EUR           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR Len EUR           Action TOCQUEVILL	Valeur liquidative unitaire	223,42	238,79
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR Den EUR         605 550 635,30         644 6652 36,22           Actif net         605 550 635,30         644 6652 36,22           Nombre de titres         3 256 891,55962         3 264 983,3736           Valeur liquidative unitaire         185,92         197,44           Distribution unitaire sur +/- values nettes         0,05         0,95           √/- values nettes unitaire sur +/- values nettes         0,00         0,00           Opistribution unitaire sur +/- values nettes         0,00         0,00           Opistribution unitaire sur résultat         0,00         0,00           Crédit d'impôt unitaire         0,00         0,00           Opistribution unitaire sur résultat         -0,95         0,00           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E en EUR         1817 532,28         1658 391,26           Nombre de titres         80,09585         68,27597           Valeur liquidative unitaire sur +/- values nettes         -90,08         -1608,80           Capitalisation unitaire sur +/- values nettes         47148 944,66         6733 499,12           Actif net         47 148 944,66         6733 499,12           Nombre de titres         354 303,36546         46 941,80655           Valeur liquidative unitaire         133,07         143,44	Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,88	-15,82
Actif net 605 550 635,30 644 655 236,22 Nombre de titres 3256 891,55962 3 264 983,33736 Valeur liquidative unitaire 185,92 197,44 191 191,141	Capitalisation unitaire sur résultat	-1,15	0,34
Nombre de titres         3 256 891,55962         3 264 983,33736           Valeur liquidative unitaire         185,92         197,44           Distribution unitaire sur +/- values nettes         1,25         0,95           +/- values nettes unitaire non distribuées         30,57         16,53           Capitalisation unitaire sur +/- values nettes         0,00         0,00           Distribution unitaire sur résultat         0,00         0,00           Crédit d'impôt unitaire         0,00         0,00 (*)           Capitalisation unitaire sur résultat         -0,95         0,00           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E en EUR         81817 532,28         1 658 391,26           Nombre de titres         80,09585         68,27597           Valeur liquidative unitaire         22 691,96         24 289,53           Capitalisation unitaire sur +/- values nettes         -90,08         -1 608,80           Capitalisation unitaire sur résultat         -99,44         69,49           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP en EUR         47 148 944,66         6 733 499,12           Nombre de titres         35 4 303,36546         46 941,80655           Valeur liquidative unitaire         133,07         143,44           Capitalisation unitaire sur +/- values nettes         -0,56         -	Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D en EUR		
Valeur liquidative unitaire         185,92         197,44           Distribution unitaire sur +/- values nettes         1,25         0,95           +/- values nettes unitaire non distribuées         30,57         16,53           Capitalisation unitaire sur révalues nettes         0,00         0,00           Distribution unitaire sur résultat         0,00         0,00           Crédit d'impôt unitaire         0,00         0,00 (°)           Capitalisation unitaire sur résultat         -0,95         0,00           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E en EUR         80,09585         68,27597           Valeur liquidative unitaire         80,09585         68,27597           Valeur liquidative unitaire sur résultat         90,08         1608,80           Capitalisation unitaire sur résultat         99,44         69,49           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP en EUR         47148 944,66         6733 499,12           Nombre de titres         354 303,36546         46 941,80655           Valeur liquidative unitaire         133,07         143,44           Capitalisation unitaire sur résultat         -0,16         -9,48           Capitalisation unitaire sur résultat         -0,10         1,36           Capitalisation unitaire sur résultat         -0,10         1,36	Actif net	605 550 635,30	644 655 236,22
Distribution unitaire sur +/- values nettes       1,25       0,95         4/- values nettes unitaire non distribuées       30,57       16,53         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       0,00       0,00         Distribution unitaire sur résultat       0,00       0,00 (0,00 (°)         Crédit d'impôt unitaire       0,00       0,00 (°)         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,95       0,00         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E en EUR         Actif net       1817 532,28       1658 391,26         Nombre de titres       80,09585       68,27597         Valeur liquidative unitaire       22 691,96       24 289,53         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -90,08       -1 608,80         Capitalisation unitaire sur resultat       -99,44       69,49         Actin TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP en EUR       47 148 944,66       6 733 499,12         Nombre de titres       354 303,36546       46 941,80655         Valeur liquidative unitaire       33 33,307       143,44         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,16       1,36         Actif net       39 368 416,34       33 989 143,24         Nombre de titres       25 513,53517       20 414,81662         Valeur liquidative	Nombre de titres	3 256 891,55962	3 264 983,33736
+/- values nettes unitaire non distribuées       30,57       16,53         Capitalisation unitaire sur r/- values nettes       0,00       0,00         Distribution unitaire sur résultat       0,00       0,00         Crédit d'impôt unitaire       0,00       0,00 (°)         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,95       0,00         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E en EUR       1817 532,28       1658 391,26         Actif net       1817 532,28       1658 391,26         Nombre de titres       80,09585       68,27597         Valeur liquidative unitaire       22 691,96       24 289,53         Capitalisation unitaire sur r/- values nettes       -90,08       -1608,80         Capitalisation unitaire sur résultat       -99,44       69,49         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR CP en EUR         Actif net       47 148 944,66       6 733 499,12         Nombre de titres       354 303,36546       46 941,80655         Valeur liquidative unitaire       133,07       143,44         Capitalisation unitaire sur r/- values nettes       -0,56       -9,48         Capitalisation unitaire sur r/- values nettes       25 513,53517       20 414,81662         Valeur liquidative unitaire       1543,04       1664,92         Valeur l	Valeur liquidative unitaire	185,92	197,44
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes         0,00         0,00           Distribution unitaire sur résultat         0,00         0,28           Crédit d'impôt unitaire         0,00         0,00 (*)           Capitalisation unitaire sur résultat         -0,95         0,00           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E en EUR           Actif net         1817 532,28         1658 391,26           Nombre de titres         80,09585         68,27597           Valeur liquidative unitaire         22 691,96         24 289,53           Capitalisation unitaire sur résultat         -90,08         -1 608,80           Capitalisation unitaire sur résultat         -99,44         69,49           Actif net         47 148 944,66         6 733 499,12           Nombre de titres         354 303,36546         46 941,80655           Valeur liquidative unitaire         133,07         143,44           Capitalisation unitaire sur ré-values nettes         -0,56         -9,48           Capitalisation unitaire sur résultat         -0,10         1,36           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR         25 513,53517         20 414,81662           Valeur liquidative unitaire         1543,04         166,92           Valeur liquidative unitaire         2	Distribution unitaire sur +/- values nettes	1,25	0,95
Distribution unitaire sur résultat         0,00         0,28           Crédit d'impôt unitaire         0,00         0,00 (*)           Capitalisation unitaire sur résultat         -0,95         0,00           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E en EUR           Actif net         1817 532,28         1658 391,26           Nombre de titres         80,09585         68,27597           Valeur liquidative unitaire         22 691,96         24 289,53           Capitalisation unitaire sur +/- values nettes         -90,08         -1 608,80           Capitalisation unitaire sur résultat         -99,44         69,49           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP en EUR         47 148 944,66         6 733 499,12           Nombre de titres         354 303,36546         46 941,80655           Valeur liquidative unitaire         133,07         143,44           Capitalisation unitaire sur +/- values nettes         -0,56         -9,48           Capitalisation unitaire sur résultat         -0,10         1,36           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR         25 513,53517         20 414,81662           Valeur liquidative unitaire         15 43,44         1664,92           Capitalisation unitaire sur +/- values nettes         -2,56         -9,48           Capital	+/- values nettes unitaire non distribuées	30,57	16,53
Crédit d'impôt unitaire       0,00       0,00 (*)         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,95       0,00         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E en EUR       1817 532,28       1658 391,26         Actif net       80,09585       68,27597         Valeur liquidative unitaire       22 691,96       24 289,53         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -90,08       -1 608,80         Capitalisation unitaire sur résultat       -99,44       69,49         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP en EUR         Nombre de titres       354 303,36546       46 941,80655         Valeur liquidative unitaire       133,07       143,44         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -0,56       -9,48         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,10       1,36         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR       39 368 416,34       33 989 143,24         Nombre de titres       25 513,53517       20 414,81662         Valeur liquidative unitaire       1543,04       1664,92         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -6,04       -110,05         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,46       17,48         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR       57 294 600,24       7 045 480,43<	Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat       -0,95       0,00         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E en EUR         Actif net       1817 532,28       1658 391,26         Nombre de titres       80,09585       68,27597         Valeur liquidative unitaire       22 691,96       24 289,53         Capitalisation unitaire sur */- values nettes       -90,08       -1 608,80         Capitalisation unitaire sur résultat       -99,44       69,49         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP en EUR       47 148 944,66       6 733 499,12         Nombre de titres       47 148 944,66       6 733 499,12         Valeur liquidative unitaire       354 303,36546       46 941,80655         Valeur liquidative unitaire sur */- values nettes       -0,56       -9,48         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,10       1,36         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR         Valeur liquidative unitaire       39 368 416,34       33 989 143,24         Nombre de titres       25 513,53517       20 414,81662         Valeur liquidative unitaire       1543,04       1664,92         Capitalisation unitaire sur résultat       -6,04       -110,05         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,46       17,48         Action TOCQUEVILLE ENVIRONN	Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,28
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E en EUR         Actif net       1817 532,28       1658 391,26         Nombre de titres       80,09585       68,27597         Valeur liquidative unitaire       22 691,96       24 289,53         Capitalisation unitaire sur résultat       -90,08       -1 608,80         Capitalisation unitaire sur résultat       -99,44       69,49         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP en EUR         Actif net       47 148 944,66       6 733 499,12         Nombre de titres       354 303,36546       46 941,80655         Valeur liquidative unitaire       133,07       143,44         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,56       -9,48         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,10       1,36         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR       39 368 416,34       33 989 143,24         Nombre de titres       25 513,53517       20 414,81662         Valeur liquidative unitaire       1543,04       1664,92         Capitalisation unitaire sur résultat       -6,04       -110,05         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,46       17,48         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR       57 294 600,24       7 045 480,43	Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00 (*)
Actif net       1817 532,28       1658 391,26         Nombre de titres       80,09585       68,27597         Valeur liquidative unitaire       22 691,96       24 289,53         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -90,08       -1 608,80         Capitalisation unitaire sur résultat       -99,44       69,49         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP en EUR       47 148 944,66       6 733 499,12         Nombre de titres       354 303,36546       46 941,80655         Valeur liquidative unitaire       133,07       143,44         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -0,56       -9,48         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,10       1,36         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR         Actif net       39 368 416,34       33 989 143,24         Nombre de titres       25 513,53517       20 414,81662         Valeur liquidative unitaire       1543,04       1664,92         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -6,04       -110,05         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,46       17,48         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR       57 294 600,24       7 045 480,43	Capitalisation unitaire sur résultat	-0,95	0,00
Nombre de titres       80,09585       68,27597         Valeur liquidative unitaire       22 691,96       24 289,53         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -90,08       -1 608,80         Capitalisation unitaire sur résultat       -99,44       69,49         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP en EUR         Actif net       47 148 944,66       6 733 499,12         Nombre de titres       354 303,36546       46 941,80655         Valeur liquidative unitaire       133,07       143,44         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,56       -9,48         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,10       1,36         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR         Valeur liquidative unitaire       1543,04       1664,92         Valeur liquidative unitaire       1543,04       1664,92         Capitalisation unitaire sur résultat       -6,04       -110,05         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,46       17,48         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR         Actif net       57 294 600,24       7 045 480,43	Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E en EUR		
Valeur liquidative unitaire         22 691,96         24 289,53           Capitalisation unitaire sur +/- values nettes         -90,08         -1 608,80           Capitalisation unitaire sur résultat         -99,44         69,49           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP en EUR         47 148 944,66         6 733 499,12           Nombre de titres         354 303,36546         46 941,80655           Valeur liquidative unitaire         133,07         143,44           Capitalisation unitaire sur +/- values nettes         -0,56         -9,48           Capitalisation unitaire sur résultat         -0,10         1,36           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR         39 368 416,34         33 989 143,24           Nombre de titres         25 513,53517         20 414,81662           Valeur liquidative unitaire         1 543,04         1 664,92           Capitalisation unitaire sur +/- values nettes         -6,04         -110,05           Capitalisation unitaire sur résultat         -0,46         17,48           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR           Actif net         57 294 600,24         7 045 480,43	Actif net	1 817 532,28	1 658 391,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -90,08       -1608,80         Capitalisation unitaire sur résultat       -99,44       69,49         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP en EUR         Actif net       47148 944,66       6 733 499,12         Nombre de titres       354 303,36546       46 941,80655         Valeur liquidative unitaire       133,07       143,44         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -0,56       -9,48         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,10       1,36         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR       39 368 416,34       33 989 143,24         Nombre de titres       25 513,53517       20 414,81662         Valeur liquidative unitaire       1543,04       1664,92         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -6,04       -110,05         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,46       17,48         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR         Actif net       57 294 600,24       7 045 480,43	Nombre de titres	80,09585	68,27597
Capitalisation unitaire sur résultat       -99,44       69,49         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP en EUR         Actif net       47 148 944,66       6 733 499,12         Nombre de titres       354 303,36546       46 941,80655         Valeur liquidative unitaire       133,07       143,44         Capitalisation unitaire sur r/- values nettes       -0,56       -9,48         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,10       1,36         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR       39 368 416,34       33 989 143,24         Nombre de titres       25 513,53517       20 414,81662         Valeur liquidative unitaire       1543,04       1664,92         Capitalisation unitaire sur r/- values nettes       -6,04       -110,05         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,46       17,48         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR         Actif net       57 294 600,24       7 045 480,43	Valeur liquidative unitaire	22 691,96	24 289,53
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP en EUR         Actif net       47 148 944,66       6 733 499,12         Nombre de titres       354 303,36546       46 941,80655         Valeur liquidative unitaire       133,07       143,44         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -0,56       -9,48         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,10       1,36         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR         Actif net       39 368 416,34       33 989 143,24         Nombre de titres       25 513,53517       20 414,81662         Valeur liquidative unitaire       1 543,04       1 664,92         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -6,04       -110,05         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,46       17,48         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR         Actif net       57 294 600,24       7 045 480,43	Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-90,08	-1 608,80
Actif net 47 148 944,66 6 733 499,12 Nombre de titres 354 303,36546 46 941,80655 Valeur liquidative unitaire 133,07 143,44 Capitalisation unitaire sur +/- values nettes -0,56 -9,48 Capitalisation unitaire sur résultat -0,10 1,36 Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR Actif net 39 368 416,34 33 989 143,24 Nombre de titres 25 513,53517 20 414,81662 Valeur liquidative unitaire sur +/- values nettes -5,04 -110,05 Capitalisation unitaire sur résultat -0,46 17,48 Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR Actif net 57 294 600,24 7 045 480,43	Capitalisation unitaire sur résultat	-99,44	69,49
Nombre de titres       354 303,36546       46 941,80655         Valeur liquidative unitaire       133,07       143,44         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -0,56       -9,48         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,10       1,36         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR         Actif net       39 368 416,34       33 989 143,24         Nombre de titres       25 513,53517       20 414,81662         Valeur liquidative unitaire       1 543,04       1 664,92         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -6,04       -110,05         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,46       17,48         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR         Actif net       57 294 600,24       7 045 480,43	Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP en EUR		
Valeur liquidative unitaire       133,07       143,44         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -0,56       -9,48         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,10       1,36         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR         Actif net       39 368 416,34       33 989 143,24         Nombre de titres       25 513,53517       20 414,81662         Valeur liquidative unitaire       1 543,04       1 664,92         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -6,04       -110,05         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,46       17,48         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR         Actif net       57 294 600,24       7 045 480,43	Actif net	47 148 944,66	6 733 499,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes  Capitalisation unitaire sur résultat  Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR  Actif net  39 368 416,34  33 989 143,24  Nombre de titres  25 513,53517  20 414,81662  Valeur liquidative unitaire  1543,04  1664,92  Capitalisation unitaire sur +/- values nettes  -6,04  -110,05  Capitalisation unitaire sur résultat  -0,46  17,48  Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR  Actif net  57 294 600,24  7 045 480,43	Nombre de titres	354 303,36546	46 941,80655
Capitalisation unitaire sur résultat  Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR  Actif net  39 368 416,34 33 989 143,24  Nombre de titres  25 513,53517 20 414,81662  Valeur liquidative unitaire  1 543,04 1 664,92  Capitalisation unitaire sur +/- values nettes  -6,04 -110,05  Capitalisation unitaire sur résultat  -0,46 17,48  Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR  Actif net  57 294 600,24 7 045 480,43	Valeur liquidative unitaire	133,07	143,44
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR         Actif net       39 368 416,34       33 989 143,24         Nombre de titres       25 513,53517       20 414,81662         Valeur liquidative unitaire       1 543,04       1 664,92         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -6,04       -110,05         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,46       17,48         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR         Actif net       57 294 600,24       7 045 480,43	Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,56	-9,48
Actif net       39 368 416,34       33 989 143,24         Nombre de titres       25 513,53517       20 414,81662         Valeur liquidative unitaire       1 543,04       1 664,92         Capitalisation unitaire sur +/- values nettes       -6,04       -110,05         Capitalisation unitaire sur résultat       -0,46       17,48         Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR         Actif net       57 294 600,24       7 045 480,43	Capitalisation unitaire sur résultat	-0,10	1,36
Nombre de titres         25 513,53517         20 414,81662           Valeur liquidative unitaire         1 543,04         1 664,92           Capitalisation unitaire sur +/- values nettes         -6,04         -110,05           Capitalisation unitaire sur résultat         -0,46         17,48           Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR           Actif net         57 294 600,24         7 045 480,43	Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I en EUR		
Valeur liquidative unitaire  Capitalisation unitaire sur +/- values nettes  -6,04 -110,05 Capitalisation unitaire sur résultat  -0,46 17,48  Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR  Actif net  57 294 600,24 7 045 480,43	Actif net	39 368 416,34	33 989 143,24
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes -6,04 -110,05 Capitalisation unitaire sur résultat -0,46 17,48  Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR  Actif net 57 294 600,24 7 045 480,43	Nombre de titres	25 513,53517	20 414,81662
Capitalisation unitaire sur résultat  -0,46  17,48  Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR  Actif net  57 294 600,24  7 045 480,43	Valeur liquidative unitaire	1543,04	1 664,92
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR  Actif net 57 294 600,24 7 045 480,43	Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,04	-110,05
Actif net 57 294 600,24 7 045 480,43	Capitalisation unitaire sur résultat	-0,46	17,48
	Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L en EUR		
Nombre de titres (73,992,5992), E0,790,69(9E	Actif net	57 294 600,24	7 045 480,43
430 302,33024 30 300,00433	Nombre de titres	438 982,59824	50 380,68495
Valeur liquidative unitaire 130,51 139,84	Valeur liquidative unitaire	130,51	139,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes -0,51 -9,26	Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,51	-9,26
Capitalisation unitaire sur résultat -0,50 0,53	Capitalisation unitaire sur résultat	-0,50	0,53
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH en EUR	Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH en EUR		
Actif net 50 083 857,55 43 313 715,43	Actif net	50 083 857,55	43 313 715,43
Nombre de titres 4 936,00000 3 956,00000	Nombre de titres	4 936,00000	3 956,00000
Valeur liquidative unitaire 10 146,64 10 948,86	Valeur liquidative unitaire	10 146,64	10 948,86
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes 125,94 -723,74	Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	125,94	-723,74
Capitalisation unitaire sur résultat -13,37 115,68	Capitalisation unitaire sur résultat	-13,37	115,68

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

# 3.12 INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglen	nenté ou assimilé			
ALLEMAGNE				
AIXTRON SE	EUR	394 122	15 236 756,52	1,93
GEA GROUP	EUR	318 578	12 007 204,82	1,52
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	488 715	18 473 427,00	2,33
KNORR-BREMSE AG	EUR	142 544	8 381 587,20	1,06
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	104 402	8 281 166,64	1,05
SIEMENS AG-REG	EUR	212 125	36 044 280,00	4,55
VERBIO VEREINIGTE BIOENERGIE AG	EUR	168 044	5 021 154,72	0,64
VONOVIA SE	EUR	408 663	11 663 242,02	1,47
TOTAL ALLEMAGNE			115 108 818,92	14,55
AUTRICHE				
ANDRITZ AG	EUR	178 952	10 092 892,80	1,27
WIENERBERGER AG	EUR	271 009	8 189 891,98	1,04
TOTAL AUTRICHE			18 282 784,78	2,31
BELGIQUE			10 202 70 1,70	_,-:
ELIA SYSTEM	EUR	54 532	6 178 475,60	0,78
TOTAL BELGIQUE	2011	3 1 332	·	0,78
·			6 178 475,60	0,76
DANEMARK	DIVI	252.007	12 5/016/ 26	1.50
NOVOZYMES B	DKK	252 084	12 549 164,26	1,59
ROCKWOOL A/S-B SHS	DKK	58 927	15 619 957,21	1,98
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	295 367	8 491 075,67	1,07
TOTAL DANEMARK			36 660 197,14	4,64
ESPAGNE				
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	453 698	12 739 839,84	1,61
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	1 232 761	22 836 897,53	2,89
TOTAL ESPAGNE			35 576 737,37	4,50
FINLANDE				
KEMIRA	EUR	856 560	14 381 642,40	1,83
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	740 932	9 280 173,30	1,17
TOTAL FINLANDE			23 661 815,70	3,00
FRANCE				
BUREAU VERITAS SA	EUR	340 048	7 776 897,76	0,98
GETLINK SE	EUR	959 199	15 889 131,44	2,01
KLEPIERRE	EUR	716 191	17 675 593,88	2,24
LEGRAND SA	EUR	191 631	18 032 477,10	2,28
MICHELIN (CGDE)	EUR	1 085 628	35 239 484,88	4,46
NEOEN SA	EUR	329 159	9 966 934,52	1,26
NEXANS SA	EUR	142 130	11 263 802,50	1,42
REXEL	EUR	571 713	14 161 331,01	1,79
SAINT-GOBAIN	EUR	268 415	17 892 543,90	2,26
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	219 192	39 844 721,76	5,04
SOITEC SA	EUR	9 836	1 591 464,80	0,21
SPIE SA	EUR	905 261	25 618 886,30	3,24
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	128 854	8 622 909,68	1,09
			·	-

# INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Ac Ne
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	170 119	4 858 598,64	0,6
VINCI SA	EUR	194 227	22 083 609,90	2,7
TOTAL FRANCE			258 638 180,19	32,
ANDE				
KERRY GROUP PLC-A	EUR	82 102	6 458 143,32	0,8
KINGSPAN GROUP	EUR	120 927	9 480 676,80	1,2
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	542 403	19 461 419,64	2,4
TOTAL IRLANDE			35 400 239,76	4,4
ALIE				
PRYSMIAN SPA	EUR	482 916	19 881 651,72	2,
TERNA	EUR	1 312 398	9 913 854,49	1,
TOTAL ITALIE			29 795 506,21	3,7
YS-BAS				
ARCADIS	EUR	404 419	19 751 823,96	2,
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	45 675	21 464 966,25	2
ASML HOLDING NV	EUR	39 073	26 636 064,10	3,
TOTAL PAYS-BAS			67 852 854,31	8,
YAUME-UNI				
MONDI PLC	GBP	448 385	7 955 593,31	1,
SEGRO REIT	GBP	1 051 028	10 751 038,24	1,
SEVERN TRENT PLC NV	GBP	241 607	7 190 634,74	0,9
TOTAL ROYAUME-UNI			25 897 266,29	3,2
EDE	0517	0.4035.4		
BILLERUD AB	SEK	842 174	7 746 563,45	0,9
TOTAL SUEDE			7 746 563,45	0,9
NISSE				
ABB LTD	CHF	613 774	24 624 900,72	3
DSM FIRMENICH	EUR	110 148	10 133 616,00	1,2
GIVAUDAN-REG	CHF EUR	2 828 248 384	10 597 775,63	1,. 1,4
STMICROELECTRONICS NV	EUR	246 364	11 238 134,08	
TOTAL SUISSE			56 594 426,43	7,
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché	réglementé	ou assimilé	717 393 866,15	90,
TOTAL Actions et valeurs assimilées			717 393 866,15	90,
organismes de placement collectif				
CVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et	équivalents (	d'autres pays		
ANCE				
OSTRUM SRI CASH M	EUR	3 918	39 812 130,12	5,0
OSTRUM SRI CASH Part Z	EUR	3 500	35 487 025,00	4,4
TOTAL FRANCE			75 299 155,12	9,
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			75 299 155,12	9,
TOTAL Organismes de placement collectif			75 299 155,12	9,!

# INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créance représentative de titres prêtés				
DANEMARK				
NOVOZYMES B	DKK	15 000	746 725,15	0,10
TOTAL DANEMARK			746 725,15	0,10
FRANCE				
NEXANS SA	EUR	80 000	6 340 000,00	0,80
SOITEC SA	EUR	45 000	7 281 000,00	0,92
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	670 000	19 135 200,00	2,42
TOTAL FRANCE			32 756 200,00	4,14
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			33 502 925,15	4,24
Indemnités sur titres prêtés			2 617,11	0,00
Créances			134 900,81	0,02
Dettes			-36 511 063,43	-4,62
Comptes financiers			873 578,23	0,11
Actif net			790 695 979,14	100,00
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR E	EUR	68,27597	24 289,53	
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L	EUR	50 380,68495	139,84	
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D	EUR	3 264 983,33736	197,44	
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR MH	EUR	3 956,00000	10 948,86	
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR I	EUR	20 414,81662	1 664,92	
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR GP	EUR	46 941,80655	143,44	
Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR C	EUR	223 205,93700	238,79	

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Action TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	914 195,33	EUR	0,28	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	3 101 734,17	EUR	0,95	EUR
TOTAL	4 015 929,50	EUR	1,23	EUR



#### ANNEXE SFDR

Dénomination du produit: TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR (ci-après, le "Produit Financier") Identifiant d'entité juridique: 9695000TPLSIM0HYIX02 LBP AM ci-après, la « Société de Gestion »)

# Objectif d'investissement durable

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce p	roduit financier avait-il un objectif	d'investissement durable ?		
••	<b>X</b> Oui	•		Non
X	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 87,88%  dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  X dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la		envii qu'il dura	omouvait des caractéristiques ronnementales et sociales (E/S) et, bien n'ait pas eu d'objectif l'investissement ble, il présentait une proportion minimale d'investissements durables  ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérés comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui
	taxinomie de l'UE		II nro	ne sont pas considérés comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  ayant un objectif social
X	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 49,23%			mouvait des caractéristiques E/S, mais as réalisé d'investissements durables







durabilité
permettent de
mesurer la manière
dont les
caractéristiques

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

#### Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier at-il été atteint ?

L'objectif d'investissement durable du Produit Financier consistait en la combinaison de plusieurs approches extra-financière.

- 1) Investir dans des émetteurs dont une partie de l'activité répond aux thématiques environnementales (les « Émetteurs Thématiques Environnementales »), selon l'analyse de la Société de Gestion et du Délégataire de Gestion Financière. La part liée à la thématique environnementale de ces sociétés devaient être d'au moins 20% de leur chiffre d'affaires ou de leur EBITDA. Les principales thématiques environnementales identifiées étaient : les énergies renouvelables (solaire, éolien, stockage, etc.), le transport et la mobilité durables (transports collectifs, covoiturage, véhicules électriques, etc.), les bâtiments verts (isolation, chauffage, compteurs intelligents, éclairage, etc.), l'économie circulaire (recyclage, tri des déchets, traitements de l'eau, etc.), les services et solutions environnementaux (efficacité énergétiques, technologies vertes, audits environnementaux, etc.), l'agriculture et l'alimentation soutenables (gestion des forêts, agroécologie, alimentation bio, etc.). Cette liste n'est pas exhaustive, elle a pu être enrichie en fonction des opportunités nouvelles répondant à des enjeux environnementaux, selon l'analyse de la Société de Gestions et du Délégataire de Gestion Financière.
- 2) L'Univers d'Analyse Thématique du Produit Financier était analysé à partir de critères d'investissement socialement responsables, visant à identifier et exclure les émetteurs qui présentaient des mauvaises pratiques selon la méthodologie d'analyse ISR GREaT, propre à la société de gestion. Cette méthodologie d'analyse ISR repose sur les 4 piliers suivants :
  - Gouvernance responsable
  - Gestion durable des Ressources
  - Transition Énergétique
  - Développement des Territoires

Enfin, le Produit Financier s'assure qu'au moins 80% de son actif est investi dans des « Investissements Durables » au sens du Règlement (EU) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après, le "Règlement SFDR").

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Indicateur	Contrainte associée
Méthodologie d'analyse ESG	Rappel de l'indicateur :
GREaT	Au moins 20% des titres de l'Univers d'Analyse (constitué des valeurs composant le ou les indice(s) suivants : Stoxx Europe Total Market dividendes



net reinvestis (en euro) et faisant l'objet d'une analyse ESG1) étaient exclus du portefeuille. Pour atteindre ce taux de retraitement, les filtres suivants étaient appliqués : exclusions de la Société de Gestion et exclusions des valeurs les moins bien notées selon la méthodologie d'analyse ESG propriétaire GREaT.

Cette contrainte a fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.

A titre d'exemple, au 31/12/2024, tous les émetteurs ayant obtenus une note GREaT inférieure à 5.71\* ou figurant parmi les listes d'exclusions étaient exclus de l'univers d'investissement. Ainsi, 20,33% de l'univers d'analyse était exclu à l'investissement à cette date.

\*Dans le référentiel de notation GREaT, 10 est la meilleure note et 1 la plus mauvaise

#### Indicateurs Clés de Performance

Le Produit Financier visait à obtenir une note meilleure que celle de son () sur les indicateurs spécifiques suivants :

- Trajectoire Net Zero: Part des entreprises dont les objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTI.
- Rémunération Responsable des dirigeants : L'indicateur mesure la part des investissements dans des entreprises intégrant des critères ESG dans la rémunération de leurs dirigeants.

Ces contraintes font l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.

A titre d'exemple, le score obtenu au 31/12/2024 est le suivant :

Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible*
Trajectoire Net Zero	84 %	59.39 %
Rémunération Responsable des dirigeants	94.29 %	70.53 %

Investissements dans des solutions pour la

Le Produit Financier visait un investissement dans des titres émis par des entreprises dont 20% au moins du chiffre d'affaires ou de l'EBITDA provient "d'éco-activités" au sens du référentiel du label Greenfin, tel que défini par le

 $<sup>^{1}</sup>$  Correspond aux émetteurs faisant l'objet d'une notation GREaT ou identifiés sur une liste d'exclusion.



transition énergétique	Ministère de la Transition énergétique et le Ministère de la Transition écologique et de le Cohésion des territoires.  Cet objectif a été atteint, au 31/12/2024 les investissements dans des entreprises solutions pour la transition énergétique représentaient 96,24% de l'actif net du fonds.
Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social	L'actif net du Produit Financier visait un investissement à hauteur de 80% minimum dans des Investissements Durables sur le plan environnemental ou social, tels que définis dans l'annexe SFDR au prospectus.  Cette contrainte a fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.  A titre d'exemple, au 31/12/2024, le produit financier était investi à hauteur de 88,59% de son actif net dans des titres durables selon la méthodologie
Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental	définie par la Société de Gestion.  L'actif net du Produit Financier visait un investissement à hauteur de 50% minium dans des investissements Durables contribuant à un objectif environnemental.  A titre d'exemple, au 31/12/2024 le produit financier était investi à hauteur de 87,88 % de son actif net dans des titres durables selon la méthodologie définie par la Société de Gestion.

#### ... et par rapport aux périodes précédentes ?

#### Méthodologie d'analyse ESG GREaT

La méthodologie d'analyse propriétaire GREaT, permettant de noter les émetteurs des titres investis par le Produit Financier, peut être utilisée pour appliquer deux stratégies de sélection ESG distinctes:

Approche en exclusion : Au moins 20%<sup>2</sup> des titres de l'Univers d'Analyse sont exclus du portefeuille sur la base de l'analyse ESG (exclusions et note ESG GREaT). Pour cette approche, le score limite correspond à la note limite des titres pouvant être



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour les fonds disposant du label ISR français, le taux de retraitement appliqué était de 20% jusqu'au 1er janvier 2025, de 25% entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025 et 30% à partir du 1er janvier 2026.



investis par le Produit Financier<sup>3</sup> et le taux d'exclusion précise le taux d'exclusion effectif constaté à la date de clôture de la période considérée.

- Approche en amélioration de note: la note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT doit être supérieure à celle calculée pour son Univers d'Analyse après exclusion des 20%<sup>4</sup> des émetteurs les plus mal notés (en ce compris les émetteurs exclus au titre de la politique d'exclusion). Pour cette approche, la note portefeuille correspond à la note ESG moyenne du portefeuille et le score cible correspond à la note de l'univers retraité des 20% des émetteurs les plus mal notés<sup>5</sup>.

Le Produit Financier peut changer de stratégie de sélection lorsque cela est jugé pertinent au regard des spécificités, pouvant varier dans le temps, de son univers d'analyse ainsi que de sa stratégie de gestion. La méthodologie appliquée à date de clôture des périodes précédentes est indiquée à la première ligne du tableau.

	2023	2022
Méthodologie	Exclusion	Exclusion
Score limite/ Score cible	5.34	5.83
Taux d'exclusion/ Note portefeuille	20,33%	20,02%

#### Indicateurs Clés de Performance

Les indicateurs clés de performance utilisés par le Produit Financier peuvent évoluer pour différentes raisons et notamment lorsque des indicateurs plus pertinents deviennent disponibles ou que cela est exigé par la réglementation française ou européenne.

L'indicateur utilisé à la date de clôture de la période considérée est indiqué à la première ligne du tableau.

#### Indicateur 1

	2023	2022	
Indicateur	Trajectoire Trajectoire Net Zero Net Zero		
Description indicateur	Part des entreprises dont les objectifs de réductions	Part des entreprises dont les objectifs de réductions	

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> 10 correspond à la meilleure note et 1 à la plus mauvaise. Ainsi, si la note limite indiquée est 7, aucun titre avec une note inférieure ou égale à 7 ne peut être investie par le portefeuille.



<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Pour les fonds disposant du label ISR français, le taux de retraitement appliqué était de 20% jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2025, de 25% entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2025 et 30% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> 1 correspond à la meilleure note et 10 à la plus mauvaise.



	des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTI.	des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTI.
Produit financier	76.45 %	72.89 %
Valeur comparable	52.8 %	47.7 %

#### Indicateur 2

	2023	2022	
Indicateur	Rémunération Responsable des dirigeants	Rémunération Responsable des dirigeants	
Description indicateur	L'indicateur mesure la part des investissements dans des entreprises intégrant des critères ESG dans la rémunération de leurs dirigeants.	L'indicateur mesure la part des investissements dans des entreprises intégrant des critères ESG dans la rémunération de leurs dirigeants.	
Produit financier	77.55 %	75.51 %	
Valeur Comparable	54.15 %	54.28 %	

#### Investissements dans des solutions pour la transition énergétique

	2023	2022
Part des investissements dans des solutions pour la transition énergétique	94,96%	89.74%





#### Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social

	2023	2022
Poids des investissements durables	98,82	89.74%

#### Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental

	2023	2022
Poids des investissements durables sur le plan environnemental	91,97%	89,74%

# Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Afin de s'assurer que les investissements qui contribuaient à un objectif de durabilité, selon la méthode d'analyse présentée ci-dessus, ne causaient pas de préjudice important à tout objectif de durabilité sur le plan environnemental ou social et respectaient les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, la méthodologie appliquée par la Société de Gestion a considéré systématiquement et de manière cumulative :

- Les pratiques de l'émetteur relatives à sa gestion des ressources environnementales et de respect des Droits humains. Ce point a été contrôlé grâce à la méthodologie d'analyse extra-financière propriétaire « GREaT » ;
- L'exposition de l'émetteur à des secteurs sensibles sur les aspects environnementaux et sociaux en lien avec les politiques d'exclusions applicables dans les sociétés de gestion du Groupe LBP AM;
- L'exposition de l'émetteur à une controverse sévère sur les enjeux environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, ou bien à un risque critique de violation grave des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'Homme.

Une description détaillée des seuils associés à chaque critère ainsi que les politiques d'exclusion appliquée est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables<sup>6</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.



Au 31 décembre 2024



# Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le règlement délégué (UE) 2022/1288<sup>7</sup> définit une liste d'indicateurs permettant de mesurer les incidences négatives d'un émetteur sur les facteurs de durabilité environnementaux et sociaux (ci-après, les « **Indicateurs Concernant les Incidences Négatives »**).

Les indicateurs concernant les incidences négatives ont été calculés pour chaque émetteur, lorsque la donnée était disponible, et intégrés dans l'outil d'analyse extrafinancière.

Certains indicateurs ont par ailleurs été directement intégrés, soit à la méthodologie de notation propriétaire GREaT utilisée à la fois pour identifier une contribution positive ou un impact négatif significatif, soit à l'indicateur de controverse mentionné ci-dessus, soit dans l'analyse pour l'application des politiques d'exclusions.

La liste des indicateurs et une description plus complète de la manière dont ils ont été intégrés à l'analyse est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables<sup>8</sup>

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée

Le respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme a été assuré par les éléments suivants :

- L'application de la politique d'exclusion de la société de gestion relative à ces traités internationaux, doublée d'un contrôle de controverse ad hoc ;
- La disqualification des émetteurs identifiés comme ayant des mauvaises pratiques sur le pilier "Gestion durable des ressources" de la méthodologie d'analyse GREaT, qui intégrait des critères relatifs au respect des droits humains et du droit du travail.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion:

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.



<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022 complétant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation détaillant le contenu et la présentation des informations relatives au principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » et précisant le contenu, les méthodes et la présentation pour les informations relatives aux indicateurs de durabilité et aux incidences négatives en matière de durabilité ainsi que le contenu et la présentation des informations relatives à la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et d'objectifs d'investissement durable dans les documents précontractuels, sur les sites internet et dans les rapports périodiques.



https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables9



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

X

Le Produit Financier a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au travers des différents éléments de sa stratégie d'investissement, à savoir :

- La politique d'exclusion<sup>10</sup>;

Oui

- L'analyse et la sélection des titres en portefeuille, selon la méthode détaillée dans le corps du document précontractuel;
- La politique d'engagement actionnarial et de vote<sup>11</sup>;
- L'attention particulière portée à l'indentification, au suivi et au traitement des controverses, selon l'approche précisée dans la politique d'exclusion.

Des informations plus détaillées sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans la déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité publié sur le site internet de la Société de Gestion :

https://www.lbpam.com/fr/publications/declaration-relative-incidences-negatives-investissement-durabilite .

#### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Au 31/12/2024, les principaux investissements du Produit Financier était les suivants :

Investissement les plus importants	Type d'asset	Secteur	% d'actifs	Pays
SCHNEIDER ELECTRIC SE FP EUR	Actions	Industrie	5,44%	France
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN FP EUR	Actions	Industrie	4,34%	France

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.



<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Disponible sur le site internet de la Société de Gestion <a href="https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion">https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion</a>

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Les politiques et rapports sur les pratiques d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion <a href="https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports">https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports</a>
9



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

Du chiffre d'affaires pour refléter le cracatère

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissement du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;

 Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

ASML HOLDING NV NA EUR	Actions	Technologies de l'Information	4,21%	Pays-Bas	
SIEMENS AG-REG GY EUR	Actions	Industrie	4,15%	Allemagne	
PRYSMIAN SPA IM EUR	Actions	Industrie	3,99%	Italie	
VINCI SA FP EUR	Actions	Industrie	3,79%	France	
SPIE SA FP EUR	Actions	Industrie	3,67%	France	
NEXANS SA FP EUR	Actions	Industrie	3,66%	France	
GETLINK SE FP EUR	Actions	Industrie	3,53%	France	
VEOLIA ENVIRONNEMENT FP EUR	Actions	Services aux Collectivités	3,47%	France	
ARCADIS NV NA EUR	Actions	Industrie	3,01%	Pays-Bas	
ABB LTD-REG SE CHF	Actions	Technologies de l'Information	2,96%	Suisse	
DSM-FIRMENICH AG NA EUR	Actions	Matériaux	2,94%	Pays-Bas	
MICHELIN (CGDE) FP EUR	Actions	Consommation Discrétionnaire	2,91%	France	
KEMIRA OYJ FH EUR	Actions	Matériaux	2,77%	Finlande	

#### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs?

Le Produit Financier s'est engagé sur une proportion minimale de 80% dans des investissements durables, cet objectif a été atteint avec une proportion réelle de 88,59% de son actif net au 31/12/2024. La partie restante de l'investissement du produit financier pouvaient être utilisée à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier.

Par ailleurs, le Produit Financier s'était également engagé sur un objectif de 50% d'investissements durables ayant un objectif environnemental. Cet objectif a été atteint avec un investissement à hauteur de 87,88% de son actif net dans des « Investissements durables environnementaux », mais également 49,23% de son actif net dans des "Investissements durables Sociaux"12 au 31/12/2024.

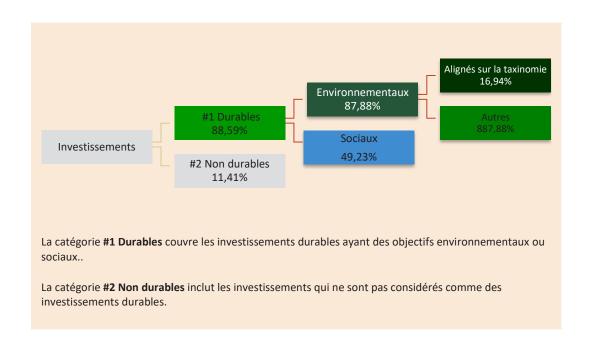
10

LBPAM2

 $<sup>^{12}</sup>$  Un investissement peut à la fois être considéré comme durable d'un point de vue environnemental et social s'il répond aux critères de contribution sociale et environnementale décrits à la section "Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?". Cependant, et afin d'éviter tout double-comptage, l'investissement sera compté une seule fois dans le score de durabilité global du portefeuille.



Enfin, le Produit Financier était investi à hauteur de 16,94% de son actif net dans des activités alignées avec la Taxinomie Européenne. L'alignement des activités des entreprises sousjacentes avec la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs.



#### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 31/12/2024, la répartition sectorielle du Produit Financier était la suivante :

Investissement en actions, qui représentait 96,24% de l'AuM :

Gics1	Poids
Energie	0%
Matériaux	15,51%
Industrie	50,31%
Consommation discrétionnaire	2,91%
Biens de consommation de base	1,84%
Santé	0%
Finance	0%
Technologie de l'information	15,35%
Services de communication	0%
Services aux collectivités	4,87%
Immobilier	5,45%

Investissement en Autres et Liquidité, OPC et dérivés, qui représentait 3,76% de l'AuM :

Autres	Poids
Liquidités et OPC de Trésorerie	0%





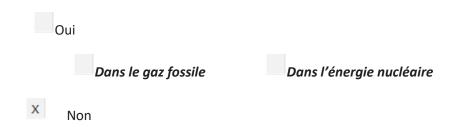
OPC	0%
Autres et liquidités	3,76%
Produits dérivés	0%

Au 31/12/2024, la part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, telle que définie dans l'annexe I. au règlement délégué SFDR 2022/1288, était de 3,47% de l'actif net du fonds.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE<sup>13</sup> ?

Le Produit Financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxonimie de l'UE?



Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

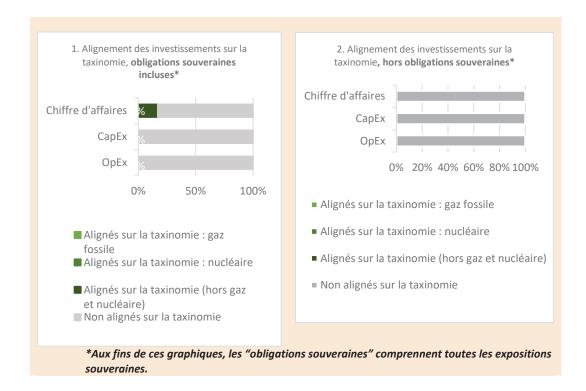


<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Les activités liées au gaz fossiles et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conforme à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1212 de la Commission.

## ANNEXES

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contibuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres ei carbone et entre autres. dont les niveaux d'émission de gaz à effe de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



A ce jour, la société de gestion n'a pas été en mesure de calculer l'alignement taxinomique hors obligations souveraines. Les données ci-dessus ont été calculées au 31/12/2024. A cette date, la proportion d'investissement dans des obligations souveraines était de 0%.

La Société de Gestion travaille actuellement à l'acquisition et à l'intégration de données extra-financière qui lui permettront de produire ce reporting.

Ces indicateurs sont calculés à partir des données taxinomiques publiées par les entreprises ou, lorsque les entreprises ne publient pas l'information ou qu'elles ne sont pas tenues de publier cette information en application de la réglementation européenne, à partir de données estimées par des fournisseurs tiers sur la base des publications de ces entreprises, en ligne avec les exigences fixées par les co-législateurs et superviseurs européens sur le recours aux données estimées.

La Société de Gestion n'a pas été en mesure de calculer ou d'estimer l'alignement avec la Taxinomie des dépenses de CapEx et d'OpEx des entreprises investies par le Produit Financier. La Société s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour produire ses indicateurs pour le prochain exercice.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?





Le symbole

objectif

en matière d'activités

économiques

(UE) 2020/852.

représente des investissements

durables ayant un

environnemental qui ne tiennent pas

compte des critères

durables sur le plan

environnemental au titre du réglement

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0,32% % et 5,2% % respectivement au 31/12/2024.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-til évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le produit avait pour objectif d'investir au moins 50% de son actif net dans des investissements durable ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE.

Cet objectif a été atteinte, la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 87,88% au 31/12/2024.

Le Produit Financier a pu investir dans des activités économiques autres que des activités économiques durables sur le plan environnemental car ils contribuaient à l'objectif d'investissement durable du Produit Financier.



#### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 80% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables sur le plan social.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif social était de 49,23% au 31/12/2024.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "Non durables", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

La catégorie "non durables", qui a représenté 11,41% de l'actif net de l'OPC au 31/12/2024, contenait tout type d'actif. Ces actifs pouvaient être utilisés à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier. Ils sont couverts par les garanties environnementales et sociales minimales suivantes (mises en œuvre sur l'intégralité du portefeuille) :

14

Au 31 décembre 2024





- les exclusions appliquées par la Société de Gestion, précisées dans la politique d'exclusion (disponible sur : https://www.lbpam.com/fr/publications/politiqueexclusion)
- la politique d'engagement et de vote pour les investissements en actions
- Les sociétés investies devaient être des Emetteurs Thématiques Environnementales tels que définis à la section « Quel est l'objectif d'investissement durable de ce Produit Financier? ».



## Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de veiller au respect, par le Produit Financier, des contraintes extra-financières fixées par le prospectus, et donc de confirmer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales, la Société de Gestion a mis en place un outil de suivi dédié aux caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit Financier. Cet outil vise à assister les gérants dans la modélisation et le suivi des contraintes associées aux caractéristiques du Produit Financier, et notamment les indicateurs définis à la section « Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit Financier » de l'annexe SFDR au prospectus. Lorsque des nouveaux indicateurs n'ont pas encore été développés dans l'outil de suivi, les gérants assurent un suivi ad hoc.

La Direction des risques assure également un suivi du respect des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit.

Enfin, le respect du process de gestion sur les caractéristiques extra-financières est intégré au plan de contrôle biannuel réalisé par la fonction de Conformité et du Contrôle Interne.



#### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence pour atteindre l'objectif d'investissement durable.

- En quoi l'indice de référence différait il d'un indice de marché large? Non applicable
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

Non applicable





	Quelle a été la perform	ance de ce	produit	financier	par	rapport (	à l'in	dice	de
référence ?									

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable





KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex France

# **SICAV LBPAM FUNDS**

**Compartiments: TOCQUEVILLE BIODIVERSITY ISR TOCQUEVILLE EURO EQUITY ISR TOCQUEVILLE CROISSANCE EURO ISR TOCQUEVILLE VALUE EURO ISR** LBPAM ISR ABSOLUTE RETURN CREDIT **TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR** LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE LBPAM ISR ABSOLUTE RETURN CONVERTIBLES

Exercice clos le 31 décembre 2024 **SICAV** LBPAM FUNDS 36, quai Henri IV - 75004 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex France

#### **SICAV LBPAM FUNDS**

36, quai Henri IV - 75004 Paris

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LBPAM FUNDS constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

# Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

#### Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de Amaury Couplez KPMG le 24/03/2025 15:22:55

Amaury Couplez Associé